REPUBLIQUE DU SENEGAL

RÉGION DE SAINT-LOUIS

DEPARTEMENT DE SAINT-LOUIS

ARRONDISSEMENT DE RAO

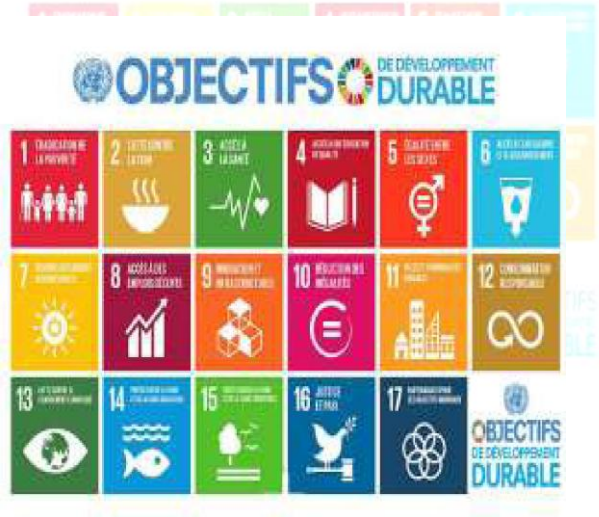
COMMUNE DE NDIÉBÈNE GANDIOL

PLAN DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL 2024-2028

COMMUNE DE NDIÉBÈNE GANDIOL

RAPPORT PROVISOIR





Juillet 2024

PNDL

Agence Régionale de Développement de Saint-Louis

PNAC

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATION 4

PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION 6

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS 6

II. OBJECTIFS DU PDC 6

III. MÉTHODOLOGIE 6

IV. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE NDIEBENE GANDIOL 8

4.1. Caractéristiques physiques, hydrauliques et climatologiques 9

4.2. Les différentes zones de concertation 9

4.3. Caractéristiques démographiques 10

4.3.1. Structure de la population 10

4.3.2. Mouvement de la population 10

DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC 12

I. PROFIL SOCIAL 12

1.1. Education 12

1.1.1. La petite enfance 12

1.1.2. L'élémentaire 13

1.1.3. Le moyen/ secondaire 15

1.1.4. Les centres d'alphabétisation et les *daaras* 16

1.1.5. Formation technique et/ ou professionnelle 17

1.2. Santé 19

1.2.1. Couverture sanitaire 19

1.2.2. Bilan épistémologique 21

1.3. Hydraulique et assainissement 23

1.3.1. Hydraulique 23

1.3.2. Assainissement et cadre de vie 23

1.4. Jeunesse et emploi 26

1.5. Sport, culture et loisirs 27

1.5.1. Sport 27

1.5.2. Culture et loisirs 27

1.6. Promotion des groupes vulnérables 28

1.7. Environnement et ressources naturelles 29

II. Profil économique 31

2.1. Secteurs productifs 31

O2.1.1. Agriculture 31

2.1.2. Elevage 33
2.1.3. Pêche et aquaculture 34
2.1.4. Commerce 36
2.1.5. Artisanat 37
2.1.6. Tourisme 37
2.1.7. Industrie et PME/PMI 38
2.1.8. Mines 39
2.2. Secteurs d'appui à la production 40
2.2.1. Transport et désenclavement 40
2.2.2. Postes et télécommunications 40
2.2.3. Energie 41
2.2.4. Services financiers 42
III. PROFIL GOUVERNANCE ET PARTENARIAT 43
I.1. Profil des élus locaux 43
I.2. Expérience de bonne gouvernance de la commune de Ndiébène Gandiol 44
I.2.1. Dispositif de bonne gouvernance basé sur un tissu associatif dynamique 44
I.2.2. Dispositif de bonne gouvernance basé sur une maîtrise de l'information 44
I.3. Dynamique partenariale 45
I.4. Bonne gouvernance budgétaire : évolution du budget de la commune 46
1.5. Mesure de performances de la commune 46
TROISIEME PARTIE : PROSPECTIVE 50
3.1. Programmes de développement par axe 51
3.3. Objectifs des programmes par Axe 51
QUATRIEME PARTIE : STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI –EVALUATION 55
4.1. Analyse du PIL 55
4.2. Stratégies de mobilisation des ressources 55
4.3. La mise en œuvre du PIL 56
4.3.1. Élaboration du Programme d'Investissement Annuel (PIA) 56
4.3.2. La mise en œuvre du programme annuel d'investissement 56
4.4. Le mécanisme de suivi évaluation 56
4.4.1. Le suivi évaluation de la mise en œuvre 56
Les rencontres seront organisées : 56
4.4.2. L'évaluation du PDC 56
ANNEXE 1 : PLAN QUINQUENNAL 56
ANNEXE 2 : LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE 77

SIGLES ET ABREVIATION

ARD	Agence Régional de Développement
ASC	Association Sportive et Culturelle
CDS	Comité de Développement Sanitaire
CT	Collectivité Territoriale
CGE	Comité de Gestion de l'Ecole
CGS	Comité de Gestion de Santé
CL	Collectivité Locale
CS	Comité de Santé
CTR	Comité Technique Restreint
DEL	Développement Economique Local
FEM	Fonds Environnement Mondial
GPF	Groupement de Promotion Féminine
MAG	Mal nutrition Aigue Global
MAM	Mal nutrition Aigu Modéré
MAS	Mal nutrition Aigue Sévère
OCB	Organisation Communautaire de Base
ODD	Objectif de Développement Durable
PAEF	Projet d'Appui à l'Education des Filles
PAFA	Projet d'Appui à la Formation en Alphabétisation
PDC	Plan de Développement Communale
PIA	Plan d'Investissement Annuel
PIC	Plan d'Investissement Communal
PIL	Plan d'Investissement Local
PNA	Programme National d'Adaptation au Changement Climatique
PRAPS	Programme Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel
PSE	Plan Sénégal Emergent
SAED	Société d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta, de la Falémé et de la vallée du fleuve Sénégal
SIF	Système d'Information foncier
TBPS	Taux Brut de Préscolarisation
TBS	Taux Brut de Scolarisation

Figure 1: situation géographique de la commune de Ndiébène Gandiol 8
Figure 2: situation de l'accès à l'enseignement élémentaire 13
Figure 3: situation de l'accès à l'enseignement moyen/ secondaire 15
Figure 4: situation de l'accès aux infrastructures sanitaires 20

Tableau 1: Répartition de la population par tranche d'âge 10
Tableau 2: Situation de l'enseignement préscolaire 12
Tableau 3: Situation de l'enseignement élémentaire 14
Tableau 4: situation de l'enseignement moye/ secondaire 16
Tableau 5: Evolution des effectifs dans les centres d'alphabétisation de la commune 17
Tableau 6: Indicateurs ODD dans le secteur de l'éducation et valeur ciblée 18
Tableau 7: Situation de la commune de Ndiébène Gandiol par rapport aux normes de l'OMS et PNDS 21
Tableau 8: le personnel des structures de santé de la commune de Ndiébène Gandiol 21
Tableau 9: Indicateurs ODD dans le secteur de la santé et valeur ciblée 22
Tableau 10: Situation assainissement commune de Ndiébène Gandiol 24
Tableau 11: Gestion des ordures ménagères dans la commune de Ndiébène Gandiol 24

Tableau 12: Indicateurs ODD dans le secteur de l'hydraulique et de l'assainissement et valeur ciblée 25
Tableau 13: Indicateurs ODD dans le secteur de la jeunesse et emploi et valeur ciblée 27
Tableau 14: Les principaux évènements culturels de la commune 27
Tableau 15: Les aires protégées dans la commune de Ndiébène Gandiol 30
Tableau 16: Situation de l'agriculture dans la commune de Ndiébène Gandiol 31
Tableau 17: Indicateurs ODD dans le secteur de l'agriculture et valeur ciblée 32
Tableau 18: Situation élevage dans la commune de Ndiébène Gandiol 33
Tableau 19: Indicateurs ODD dans le secteur de l'élevage et valeur ciblée 34
Tableau 20: Situation de la pêche artisanale dans la commune de Ndiébène Gandiol 34
Tableau 21: indicateurs ODD dans le secteur de la pêche et valeur ciblée 36
Tableau 22: les types d'infrastructures marchandes de la commune de Ndiébène Gandiol 36
Tableau 23: Les sites réglementaires d'exploitation minière de la commune 39
Tableau 24: Réseau routier de la commune de Ndiébène Gandiol 40
Tableau 25: Localisation des indicateurs ODD dans le secteur de l'énergie 41
Tableau 26: profil des élus locaux de la commune de NdiébèneGandiol 43
Tableau 27: liste des commissions techniques du conseil municipal de Ndiébène Gandiol 43
Tableau 28: les différentes catégories d'OCB à Ndiébène Gandiol 44
Tableau 29: les principaux canaux d'information existants dans la commune 44
Tableau 30: Liste des partenaires de la commune par secteur 45
Tableau 31: Evolution du budget de la commune de 2020 à 2023 46
Tableau 32: Présentation des résultats de la grille de performance 47
Tableau 33 : Localisation des indicateurs ODD dans le secteur de la gouvernance et partenariat 47
Tableau 34: Dotation en registre et formulaire foncier 48
Tableau 35: Nombre de demande foncière à usage avant 2024 48
Tableau 36: Localisation des ODD dans le secteur du foncier 49
Tableau 37 : synthèse du plan quinquennal par axe et programme 55
Tableau 38: plan quinquenal 57

PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

Le processus de décentralisation, enclenché au Sénégal depuis 1872, a conduit fondamentalement à trois réformes majeures réalisées respectivement en 1972, 1996 et en 2013.
La réforme de 1972 pose « l'acte précurseur des libertés locales plus affirmées, avec la création des communautés rurales, la promotion de la déconcentration et la régionalisation de la planification ». Celle de 1996, consacre la régionalisation, « dans le souci d'accroître la proximité de l'Etat et la responsabilité des collectivités locales de même que le transfert de neuf (9) domaines de compétence ».
Malgré les acquis enregistrés en 1972 et 1996, les faiblesses et contraintes notées ont incité l'Etat à envisager la refondation majeure de l'action territoriale en 2013 par l'Acte 3 de la décentralisation. L'objectif général visé par cette réforme est d'« organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable ».
Cette réforme intervient avec l'avènement du Plan Sénégal Emergent (PSE), qui devient l'instrument et le cadre de référence de la politique de développement du Sénégal pour l'horizon 2035. Ce document devient ainsi l'instrument d'articulation et de mise en cohérence avec le niveau central, des documents de planification économique départementaux et communaux.
En 2016, de nouvelles dimensions qui ont un impact dans le développement des collectivités territoriales sont ajoutées au guide de planification élaboré en 2011. Il s'agit notamment des dimensions liées aux changements climatiques, au genre, à la nutrition et à la migration, qui constituent aujourd'hui des enjeux importants dans la dynamique d'impulsion du développement durable des territoires.
Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de localisation des objectifs de développement durable (ODD) dans la région de Saint-Louis, il a été décidé une actualisation du plan de développement communal de Ndiébène Gandiol articulé aux ODD. Ce qui permettra à la commune de disposer d'un support en phase avec les orientations de développement internationales et nationales auxquelles se réfèrent tous les partenaires pour le financement de leurs interventions. Pour le portage du processus par le conseil municipal, il a été mis en place un cadre de concertation pour la planification et le suivi du développement (CCPSD).

II. OBJECTIFS DU PDC

L'objectif principal est de doter la commune de Ndiébène Gandiol d'un document cadre de référence de ses stratégies et actions pour un développement harmonieux et durable en cohérence avec les documents de référence au niveau national (PSE, PNADT) et international (ODD).
Il s'agit de manière spécifique :

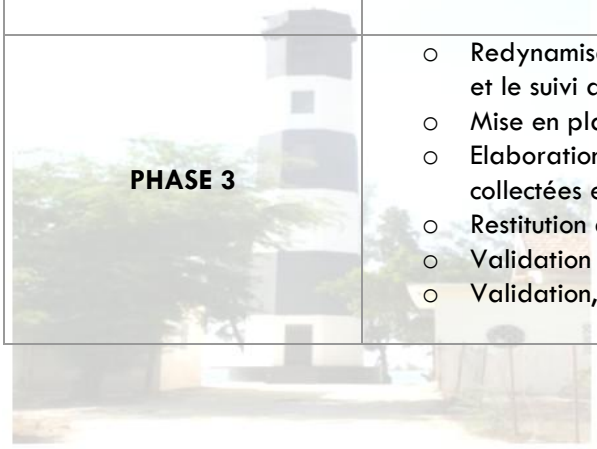
- de dresser une situation de référence exhaustive reflétant les atouts, potentialités et opportunités mais aussi les problèmes et contraintes pour un développement durable et inclusif ;
- d'identifier les axes prioritaires de développement et de dégager des objectifs stratégiques réalistes et des résultats à atteindre.

III. MÉTHODOLOGIE

Le processus d'élaboration du PDC de la commune de Ndiébène Gandiol est piloté par le CTR élargi avec l'appui d'un consultant/ facilitateur. Ainsi, la démarche méthodologique adoptée est innovante car elle mise sur le renforcement du niveau de participation et d'appropriation des outils qui en découlent par les élus locaux (projets, programme, plans d'actions etc.) et en parfaite cohérence avec les orientations nationales déclinées dans le PSE en termes de planification communale.
Ainsi, l'élaboration du PDC de Ndiébène Gandiol obéit à un processus participatif, inclusif et itératif. Elle concerne les domaines de l'économie, de l'environnement, du social mais également de la gouvernance et intègre les ODD.

La démarche méthodologique repose sur les trois (3) différentes phases suivantes :

PHASE	CONTENU
PHASE 1	○ Exploitation du dernier PDC (2020-2024) ; ○ Revue documentaire ; ○ Recrutement d'un Facilitateur et d'un agent d'appui ; ○ Elaboration d'outils de collecte des données (fiche de collecte des données dans chaque secteur et matrice des projets) ; ○ Formation du Facilitateur et de l'agent d'appui sur les outils de collecte ; ○ Collecte et exploitation des données pour dresser la situation de référence ; ○ Organisation d'ateliers dans chaque zone pour approfondir les premiers résultats (recueil des données qualitatives) ; ○ Elaboration du rapport diagnostic socio-économique.
PHASE 2	○ Tenue d'un atelier de restitution du diagnostic communautaire et de planification du PDC ; ○ Restitution technique de la version provisoire du PDC au niveau communautaire ; ○ Adoption du PDC par le conseil municipal et Approbation par le Sous-Préfet de Rao.
PHASE 3	○ Redynamisation du cadre de coordination pour la planification et le suivi du développement (CCPSD) pour le suivi du PDC ○ Mise en place d'un comité de suivi du PDC; ○ Elaboration du plan d'actions prioritaires à partir des données collectées et validées par les ateliers de zones; ○ Restitution du diagnostic et du plan d'actions ; ○ Validation au niveau du comité de suivi; ○ Validation, adoption et approbation.



IV. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE NDIEBENE GANDIOL

La commune de Ndiébène Gandiol est située dans l'arrondissement de Rao, département de Saint-Louis. Elle est limitée au Nord par la commune de Saint-Louis, à l'Ouest par le Fleuve Sénégal et Océan atlantique, à l'Est par la commune de Gandon et au Sud par la commune de Léona (Région de Louga).

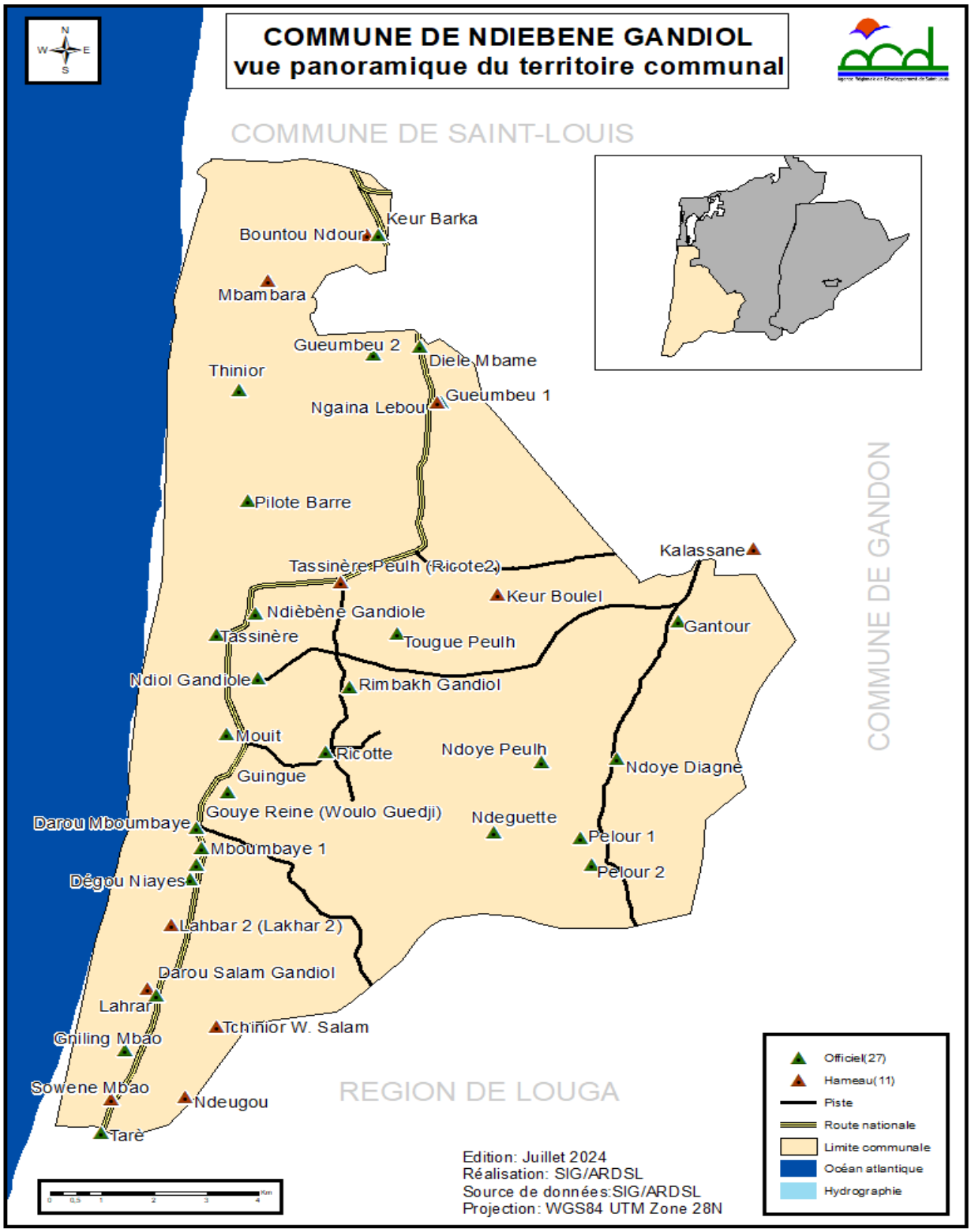


Figure 1: situation géographique de la commune de Ndiébène Gandiol

4.1. Caractéristiques physiques, hydrauliques et climatologiques

La commune de Ndiébène Gandiol est constituée de deux zones écologiques distinctes : **le Gandiolais,** situé dans la frange maritime et **le Diéri,** localisé dans la partie orientale de la commune.

Sols et relief:	Grande diversité pédologique : sols sableux, sols «*Fondé*» et sols alluviaux ou « *Holladé* » ; relief dans l'ensemble plat avec cependant des zones dépressionnaires et dunaires
Faune et flore:	Végétation dominée par la steppe arbustive ; le parc national de langue de barbarie et la réserve de Faune de Guembeul abrités par la commune
Climat:	Climat subsaharien avec une saison sèche froide de Novembre à Février, une saison sèche chaude de Mars à Juin et une saison des pluies de Juillet à Octobre
Température:	Température relativement douce mais dépassant les 30°C en saison des pluies
Vents:	Vents d'harmattan contribuant à l'augmentation des pertes d'eau par évaporation
Pluviométrie:	Pluies recueillies dépassant rarement 250 mm avec moins de 26 jours des pluies.
Eaux de surface:	*Présence du Fleuve Sénégal mais aussi de :* Ndialakhar, le Miguegne, le Khant, le Ngalam, « Xiron », Tongou yaye, Mbay, Tas Taslé, Bountou bakh, Albar, Lobert, Mouye, Panghar
Eaux souterraines:	Présence d'eau salée au niveau des nappes phréatiques et maestrichtiennes

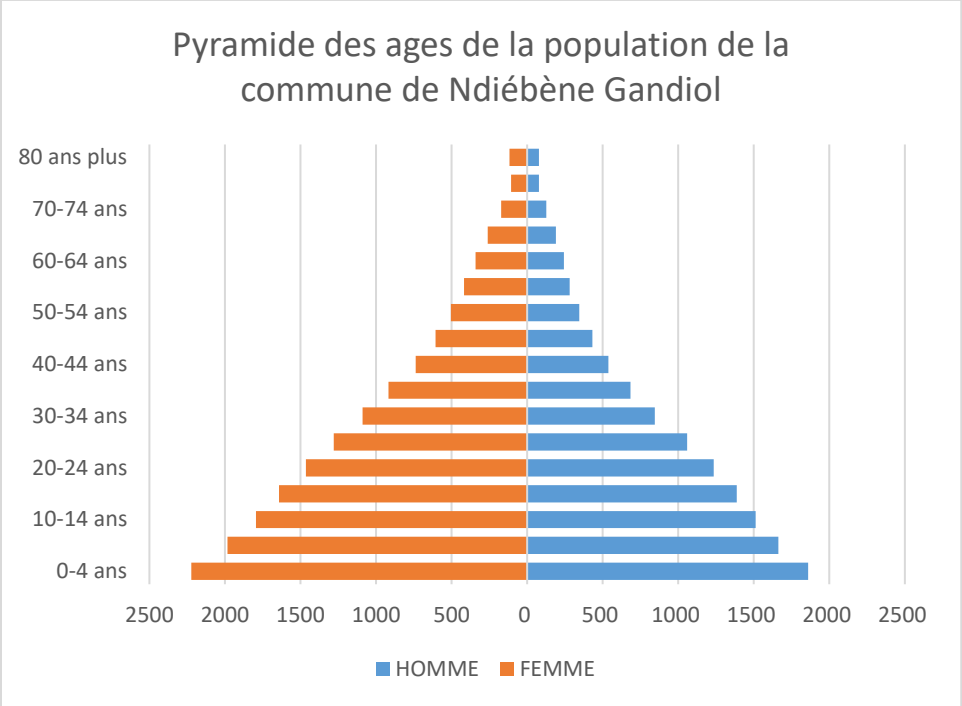
4.2. Les différentes zones de concertation

La commune est composée de 30 villages officiels et de 09 hameaux. L'élaboration d'un Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols a découpé la commune en 6 zones de gestion pour l'harmonisation de l'aménagement du territoire. Ces zones de gestion sont : Ndiébène Gandiol, Mouit, Dégou Niayes, Ricotte, Gantour et Keur Barka.

Zones	Nombres de Villages	Nombres de Hameaux	Noms des localités
Keur Barka (Constitue la partie Nord de la commune)	05	01	Villages : Guembeul, Ngaina, Keur Barka, Dièle Mbame et Doune Baba Dieye Hameau : Mbambara
Ndiébène Gandiol (Situé au centre Ouest de la commune)	05	-	Tassinère, Ndiébène Gandiol, Ndiol Gandiol, Pilote Barre et Keur Bernard
Mouit (Correspond à la partie Ouest de la commune)	04	-	Guingue, Gouye Reine, Mouit et Darou Mboumbaye
Dégou Niayes (Situé au Sud de la commune et faisant frontière avec la commune de Léona, Région de Louga)	06	02	Villages : Mboumbaye 1, Dégou Niayes, Lahrar, Gniling Mbao, Ndégou et Taré Mbanda Hameaux : Sowene et Ndeye
Ricotte (Situé au centre de la commune)	04	02	Villages : (Tougue Peul, Tougue Wolof, Rimbakh et Ricotte) Hameaux : (Karanglé, Darou Salam)
Gantour (Situé au Sud-Est de la commune, elle fait frontière avec la commune de Gandon (à l'Est) et la CR de Léona (au Sud).)	06	04	Villages : (Ndeguette, Gantour, Pelour 1, Pelour 2, Ndoye Diagne, Ndoye Peul) Hameaux : (Fofé, Ndoye Fédior, Kalassan et Ndoye Dia)

4.3. Caractéristiques démographiques

4.3.1. Structure de la population



D'après le dernier recensement, la commune de Gandiol compte une population totale de 28 217 habitants[1] répartis dans 38 localités (dont 29 villages et 9 hameaux). Cette population est à dominante féminine avec 55,5% de l'effectif total.

Tableau 1: Répartition de la population par tranche d'âge

Indicateur	**Taux**
Main d'œuvre active (15 à 60 ans)	52,2%
Population jeune (15 à 35 ans)	36,6%
Femme en âge de procréer (15-44 ans)	45,5%

4.3.2. Mouvement de la population

La commune de Ndiébène Gandiol est marquée par divers mouvements de population. On a d'abord la migration rurale-urbaine qui concerne principalement des jeunes de la commune qui se déplacent vers les autres centres urbains du pays (Saint-Louis, Louga, Matam, Dakar, etc.) à la recherche d'emplois.

Ensuite, il y a la migration internationale avec comme principales destinations la Mauritanie, la France, l'Italie ou encore l'Espagne. Ces migrants participent activement au développement social de la commune à travers la prise en charge des besoins de santé, d'éducation et d'alimentation de leurs familles. La rareté des ressources halieutiques a également favorisé la migration de nombreux jeunes pêcheurs de la zone vers les autres centres de pêche du Sénégal (Casamance, Petite Côte).

[1] ANSD RGPH5, 2024

Enfin, la proximité de la ville de Saint-Louis favorise d'importants mouvements quotidiens des habitants de la commune. La fréquentation de cette ville s'explique par diverses raisons : travail, soins, approvisionnement en denrées alimentaires, visites familiales, etc.

DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC

I. PROFIL SOCIAL

Il concerne les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique et de l'assainissement, de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie, du sport, de la culture et du tourisme, ainsi que de l'environnement et de l'adaptation au changement climatique.

1.1. Education

Dans le système éducatif de la commune de Ndiébène Gandiol, on distingue l'éducation formelle (préscolaire, l'enseignement élémentaire, l'enseignement moyen et secondaire général) et l'éducation non formelle (l'alphabétisation, les écoles communautaires de base « *Daaras* »). Dans le secteur de l'éducation, la commune de Ndiébène Gandiol est profondément engagée à la mise en œuvre de l'ODD4 afin de garantir l'accès à tous et toutes à une éducation équitable, gratuite et de qualité à travers toutes les étapes de la vie, en éliminant notamment les disparités entre les sexes, les revenus, en améliorant les conditions d'accès (construction de nouvelles écoles, élimination des abris provisoires).

1.1.1. La petite enfance

La commune dispose de neuf (11) structures de DIPE dont 2 cases des tout-petits et neuf (9) classes préparatoires.

Tableau 2: Situation de l'enseignement préscolaire

Indicateurs	Situation
Structures DIPE	11
Populations pré-scolarisables	2351
Populations préscolaire	550
Indice de parité	1,3
TBPS	23,39%
Ratio enseignant/ élèves	1/17
Structures ayant des supports matériels et didactiques	7

Source : IEF Saint-Louis, Mai 2024

Le TBPS estimé à 23,39% est très proche de celui du département (25,81%). Ce score est certes acceptable, mais des efforts sont nécessaires pour égaler ou même dépasser le TBPS du département. Toutefois, les indicateurs du DIPE révèlent ses faibles performances dans la commune de Ndiébène Gandiol. En effet, les différents ratios indicateurs sont largement en dessous des indicateurs du TBPS national avec un ratio de 34,8% en 2022 (d'après les estimations de la COSYDEP).

En plus d'égaler le TBSP du département, le défi reste d'assurer le maillage de la commune. En effet, l'état des lieux de la situation de la petite enfance dans la commune de Ndiébène Gandiol montre un déficit massif d'infrastructures disparates et inégalement réparties dans l'ensemble de la commune. Aussi, aucune structure de DIPE ne dispose de cantine scolaire. Ainsi, cette situation ne favorise pas un DIPE inclusif et par conséquent, une politique nutritionnelle basée sur le DIPE. Ainsi, un bon maillage de la commune en infrastructures d'enseignement préscolaire pourrait participer à un accès équitable des populations à l'éducation préscolaire et contribuer à l'éradication de la malnutrition dans la commune de Ndiébène Gandiol.

Plus de la moitié (7/11) des structures de DIPE dispose de supports matériels et didactiques. Malgré ce taux de couverture satisfaisant, des efforts restent à faire pour arriver à une couverture intégrale des structures de DIPE de la commune en supports matériels et didactiques.
Seules deux (2) CTP de la commune et le CP logé au niveau l'école élémentaire de Mouit disposent de l'eau et de blocs de toilette séparés. Ainsi, pour améliorer les conditions d'apprentissage, la commune doit solliciter l'appui de ses partenaires pour doter les structures de DIPE en eau potable et bloc sanitaires séparés.

1.1.2. L'élémentaire

La commune de Ndiébène Gandiol compte 27 écoles élémentaires équitablement réparties dans l'espace communal. Ainsi, si on considère la norme nationale de l'accès à l'enseignement élémentaire (3 km au plus entre l'école et le village le plus éloigné), on note un bon maillage du territoire communal en structures d'enseignement primaire.

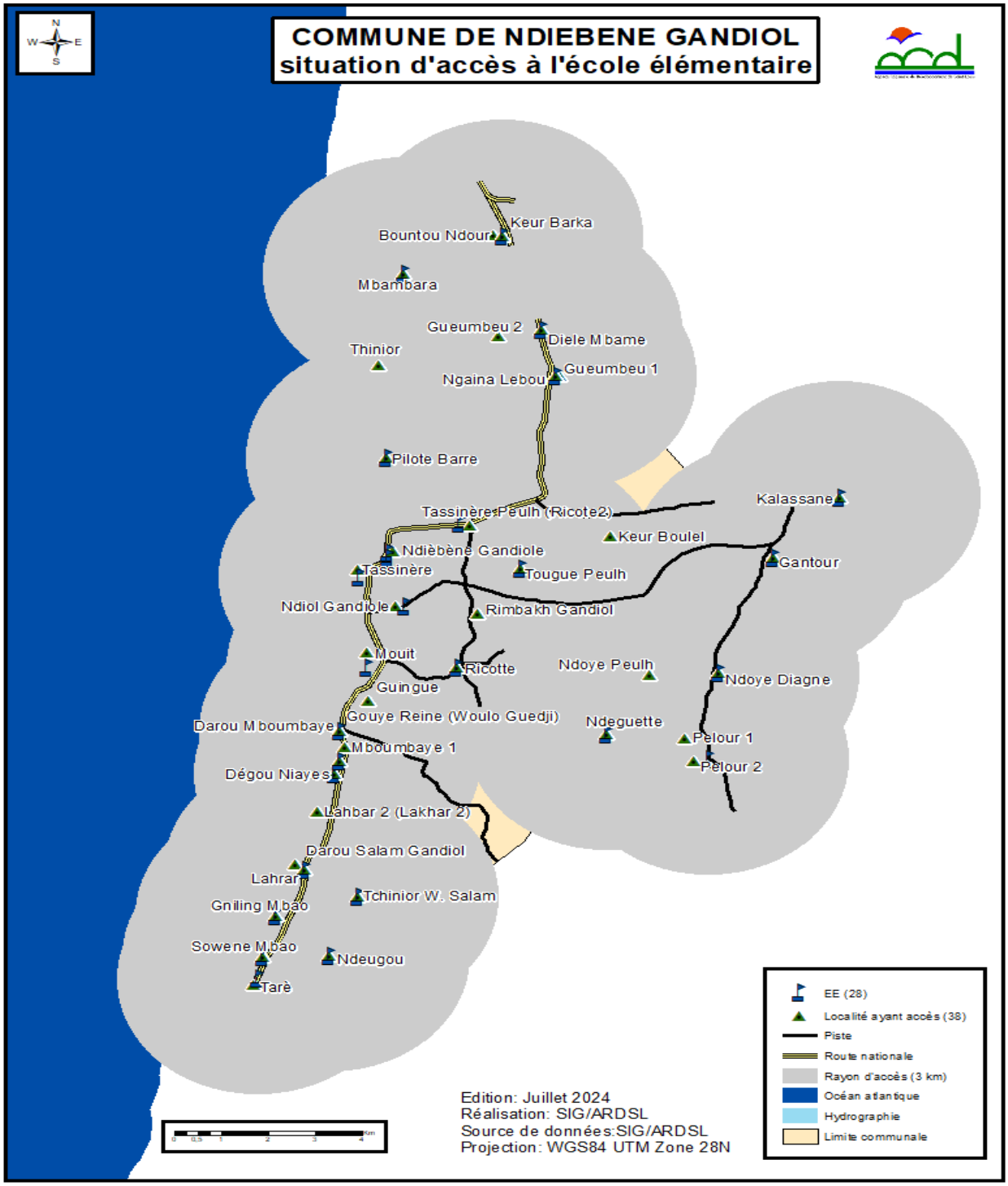


Figure 2: situation de l'accès à l'enseignement élémentaire

Tableau 3: Situation de l'enseignement élémentaire

Indicateurs	**Situation**
Ecoles élémentaire	27
Population scolarisable	4239
Population scolarisée	4992
Indice de parité	1,2
TBS	117,76%
Écoles ayant un point d'eau potable	23
Écoles ayant un bloc sanitaire	26
Ratios élèves /Bancs	1 pour 3 élèves
Ratio Enseignant/ élèves	1/28
Écoles clôturées	23
Cantines scolaires	6
Abris provisoires	10

Source : IEF Saint-Louis, Mai 2024

La population scolarisée dépasse largement la population scolarisable de la commune de Ndiébène Gandiol. Cette situation s'explique par le déplacement récent de la population des autres communes du département dans le territoire communal. Cela indique que la commune de Ndiébène Gandiol est, en principe, capable d'accueillir l'ensemble de sa population d'âge scolaire à l'élémentaire. Ainsi, la commune est proche de l'accès universel à l'enseignement élémentaire.
L'offre satisfaisante en matière d'enseignement élémentaire reflète un très bon niveau de TBS estimé à 117,76% légèrement supérieur à celui du département (92,90%). Il faut cependant noter que des efforts restent à faire pour la réalisation de l'objectif de scolarisation universelle.
L'indice de parité évalué à 1,2 indique une disparité en faveur du sexe féminin. Ce qui s'explique par les efforts à faits par la commune à travers les récentes politiques de scolarisation des filles (par exemple la SCOFI) et les bureaux genres installés au niveau de l'IA et des IEF. Ce dispositif de l'Etat à travers la SCOFI appuie la commune à scolariser et à maintenir les filles à l'école.
L'état des infrastructures et équipements dans les écoles est à améliorer : 10 abris provisoires sont répertoriés, 4/27 écoles ne disposent pas de points d'eau potable, 1/26 ne sont pas dotées de toilettes et 14,81% d'entre-elles ne sont pas clôturées.
Le ratio enseignant élèves présente des disparités suivant la taille de la population scolarisée dans chaque localité abritant une infrastructure d'enseignement primaire. Dans les villages à forte concentration de population scolarisée au cycle primaire (Ndiébène, Pilote Bar, Mouit et Tassinère), le ratio enseignant/ élèves est largement supérieur au standard national alors que dans d'autres villages présentant une faible population scolarisée ce même ratio est plus ou moins en dessous de la norme nationale (1 enseignant/ 50 élèves).
Par conséquent, la commune de Ndiébène Gandiol qui enregistre un ratio d'un enseignant pour 28 élèves a toutes les chances de faire de bons résultats scolaires afin d'égaler le taux d'achèvement au taux de fréquentation au primaire.

La carte scolaire au niveau de l'élémentaire affiche une bonne distribution des infrastructures (écoles) sur l'étendue du territoire communal. Il n'y a pas de localité (village tout comme hameau) qui se situe à 3 km d'un établissement d'enseignement élémentaire.

1.1.3. Le moyen/ secondaire

La commune de Ndiébène Gandiol compte 2 collèges d'enseignement moyen (dont un privé) et un lycée à cycle long. Les deux CEM comptent 1551 élèves dont 898 filles et 653 garçons.

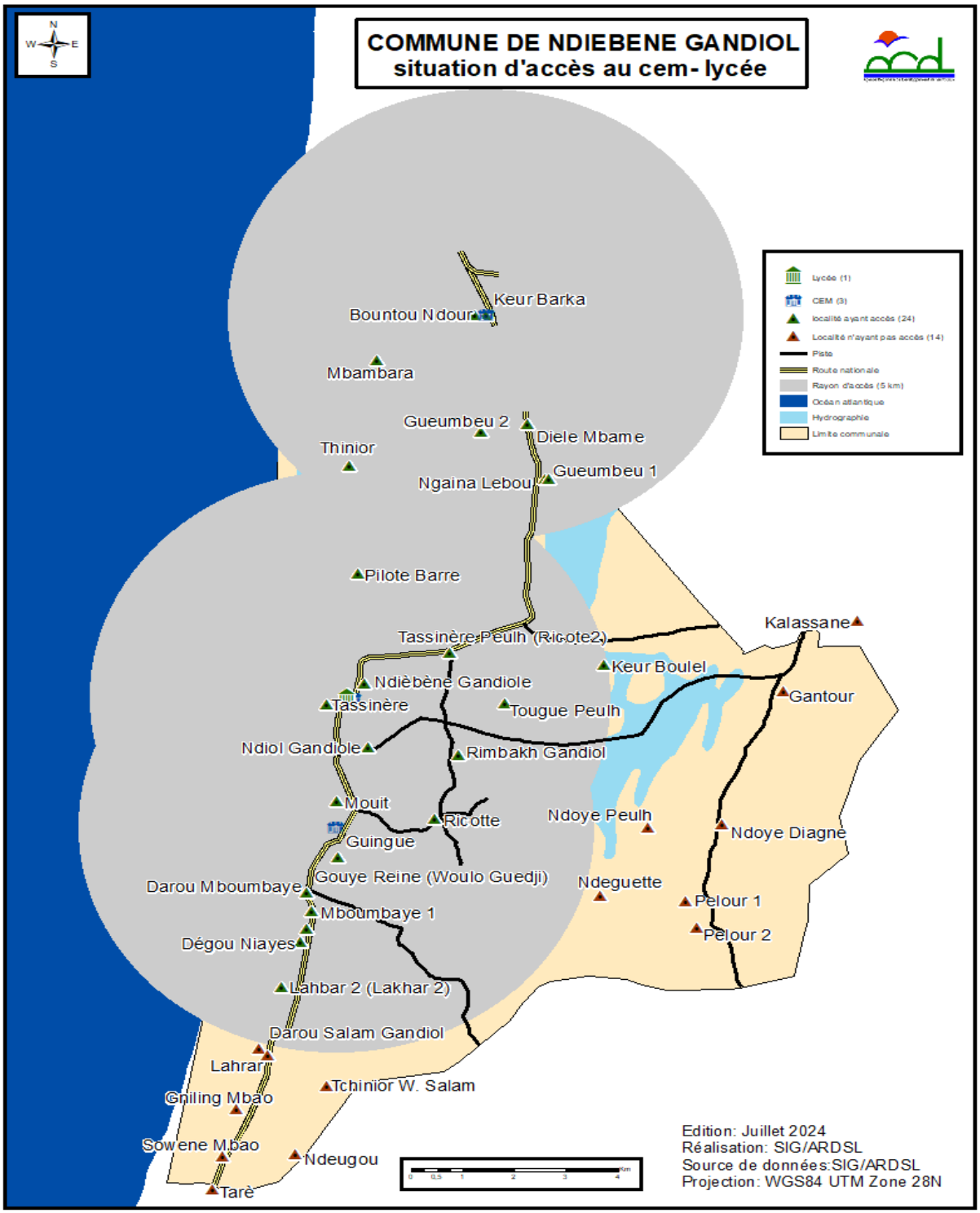


Figure 3: situation de l'accès à l'enseignement moyen/ secondaire

Tableau 4: situation de l'enseignement moye/ secondaire

Indicateurs	Situation
Etablissement	3
Population scolarisable	4424
Population scolarisée	2029
Indice de parité	1,6
TBS	89,84
Établissement ayant un point d'eau potable	2
Établissement ayant un bloc sanitaire séparé	1
Ratios élèves /Bancs	1 pour 3 élèves
Établissement clôturé	2

Source : IEF Saint-Louis, Mai 2024

La commune dispose d'un seul lycée en cycle long situé à Tassinère. Les élèves proviennent des localités de la commune et même des localités des communes voisines. La commune affiche un bon TBS (89,84%), légèrement inférieur à celui du département (92,15%).
Cette offre en infrastructures d'enseignement moyen/ secondaire est insuffisante compte tenu du nombre de villages dans la commune et du nombre important de la population scolarisable. Mais tout de même, l'environnement se trouve dans un état assez satisfaisant car le collège est doté d'un réseau d'adduction d'eau potable, de toilettes fonctionnelles séparées, d'un corps professoral composé de dix-sept (17) professeurs dont treize (13) titulaires, etc.
Par contre, une absence d'infrastructures et d'équipements (laboratoire, bibliothèque, salle informatique, de connexion internet, etc.), d'électricité est notée au niveau de ces structures d'enseignement moyen/ secondaire. Ce qui ne favorise pas une bonne qualité des enseignements.
Pour autant, un seul de ces établissements dispose de blocs sanitaires séparés entre garçons et filles et sécurisés par un mur de clôture pour les élèves et un bloc sanitaire pour le personnel.
Pour l'enseignement moyen, il existe un grand fossé entre la population scolarisable et la population scolarisée. Cette situation peut s'expliquer par l'insuffisance des infrastructures d'enseignement moyen/ secondaire dans la commune. Les trois (3) établissements (collège public, collège privé et lycée à cycle long) de la commune ne garantissent pas un accès équitable à l'enseignement moyen/secondaire. Il existe un important lot de villages et de populations scolarisables qui se situent à plus de cinq (5) km du collège. Ce faible accès de ces populations augmente les risques d'abandon scolaire et influe sur la réussite des élèves et accentue l'exode des élèves vers les communes voisines (Saint-Louis, Gandon, etc.) pour poursuivre leurs études. Ainsi, les élèves issus de ces villages (Darou Salam, Diélle Mbam et Mbambara) constituent des cibles de l'ODD 4, dont les principes directeurs sont « l'apprentissage tout au long de la vie, la qualité de l'éducation (pertinence et acquis d'apprentissage), et l'équité et l'inclusion ».

1.1.4. Les centres d'alphabétisation et les *daaras*

Le secteur de l'éducation non formelle comprend l'alphabétisation, les écoles communautaires de base (les *Daaras*).

1.1.4.1. Les Centre d'alphabétisation

Entre 2023 et 2024, cinq (5) classes d'alphabétisation ont été ouverts dans le territoire communal avec l'accompagnement de l'ONG PNEPJA. L'ouverture de ces centres est pour l'essentiel l'initiative des autorités municipales et/ ou étatiques avec l'accompagnement des partenaires au développement.

Tableau 5: Evolution des effectifs dans les centres d'alphabétisation de la commune

Années	Effectif femmes	Effectif hommes	Moyenne d'âge	Partenaires
2024	96	54	15 à 49 ans	PNEPJA /phase 2
2023	92	58	15 à 49 ans	PNEBJA /phase 1
2022	20	10	30 à 49 ans	PAQEEB/Education
2021	90	40	15 à 49 ans	PLAN SENEGAL
2019	75	25	15 à 49 ans	CARITAS SENEGAL
2018	95	27	15 à 49 ans	EXPERIENCE GUXU MBACC
2017	90	30	15 à 49 ans	PLAN SENEGAL

Source : Responsable district IEF Saint-Louis, 2024

Cependant, ces centres qui accueillent des apprenants dont la moyenne d'âge est comprise entre 15 et 49 ans est un cible de l'ODD 4 qui stipule « de veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Ainsi, pour y parvenir, il serait nécessaire de recruter et de former des alphabétiseurs, de rendre fonctionnels et d'équiper les centres d'alphabétisation qui sont ouverts, d'ouvrir des classes d'alphabétisation dans les autres villages et de former des relais villageois.

1.1.4.2. Les écoles communautaires de base (*Daaras*)

Il existe 113 écoles communautaires de base communément appelées « *daaras* » réparties sur toute l'étendue du territoire communal. Mais pour autant, la plus grande partie des *daaras* sont localisés dans les gros villages (Ndiébène, Pilote Bar, Mouit et Tassinère). La mémorisation du coran, la traduction, les principes de l'islam et l'alphabétisation de base en arabe sont les disciplines enseignées. On note également que l'essentiel de *daaras* de la commune sont de types traditionnels.
Toutefois, il convient de signaler que le type d'enseignement dispensé dans ces *daaras* n'est pas encore atteint par le programme de modernisation des *daaras*. C'est pourquoi les conditions d'apprentissage du coran et de vie des apprenants ne sont pas des meilleures. En effet, les cours sont dispensés le plus souvent en plein air dans la cour de la maison du maître coranique avec la quasi-totalité des apprenants assis à même le sol sur des nattes avec un déficit d'équipements et/ ou outils pédagogique et didactique.
Vu le nombre important d'apprenants (368 apprenant dont 208 filles) concernés par ce type d'apprentissage et leur provenance diverse (98% dans le département, 2% hors département et/ ou pays), ce sous-secteur mérite d'être accompagné par la commune et par le programme de modernisation des *daaras*.

Ce type d'enseignement a récemment bénéficié du programme Français qui a permis de former 300 apprenants sachant lire et écrire. Aussi, en 2024, un appui de 10 sacs de riz a été reçu du gouvernement. Malgré cet appui, des efforts restent à faire par la commune et ses partenaires pour soulager les difficultés des factures d'eau, de modernisation des lieux d'apprentissage (construction de salles de classe et dotation de tables-bancs), de fourniture de matériels de nettoiement et la mise en place de dispositif de lavage des mains, etc.

1.1.5. Formation technique et/ ou professionnelle

Il n'existe pas de structures publiques de formation technique et professionnelle dans la commune de Ndiébène Gandiol. Néanmoins, le centre d'autoréalisation communautaire de l'association *"Hahatay"* constitue une opportunité pour former les jeunes de Ndiébène Gandiol dans les domaines de : l'entreprenariat des jeunes, le leadership féminin, l'audiovisuel, l'artisanat, maraîchage, élevage, etc.

Cependant, ce centre est largement insuffisant compte tenu du nombre important de jeunes qui aspirent à une formation technique et/ ou professionnelle dans les métiers porteurs.

Par ailleurs, des sessions de formations en techniques de production agricole et de transformation des produits et sous-produits tirés de l'agriculture et de l'élevage sont souvent organisées à l'initiative des ONG[2] et projets qui interviennent dans la commune.
La construction d'un centre de formation technique et professionnel profiterait aux jeunes et femmes de la commune de Ndiébène Gandiol et leur préparerait aux métiers d'avenir dans le domaine de l'agriculture de l'artisanat, des énergies renouvelables, du pétrole et du gaz, etc.

☞ Atouts, contraintes et défis du secteur de l'éducation

Atouts	Contraintes	Défis
-Forte population scolarisable -Bon maillage de la commune en infrastructures scolaires (27 écoles pour 30 villages officiels) -Ratio élèves/classe satisfaisant -Ratio élèves/ enseignant satisfaisant -dynamisme des CGE, CODEC et des APE -Existence de *Daaras* traditionnels - Existence de 05 classes d'analphabétisation - Existence d'écoles communautaires de base (Daaras) - Existence du centre d'autoréalisation communautaire *(Hahatay)* - Présence d'ONG appuyant le secteur éducatif (PLAN, MON3, etc.)	- Faible TBPS (23,39%) - Insuffisance des supports matériels et didactiques pour le préscolaire ; - Absence d'infrastructures et d'équipements (bibliothèque, salle informatique, etc.) - Absence d'initiatives de lutte contre la malnutrition dans le préscolaire et l'élémentaire, -Les moyens limités des CGE, CODEC et des APE - Déficit important en commodités de base (eau potable, toilettes séparées, etc.) -Absence de partenaires techniques et financiers pour appuyer et moderniser les *Daaras* - Faible taux d'alphabétisation des femmes et des hommes - Présence d'abris provisoires - Abandon scolaire fréquent dans l'élémentaire et le moyen/ secondaire - Absence de rampes d'accès dans certaines écoles - Faible accès des élèves à l'enseignement moyen/ secondaire	-Relever le TBPS pour comble un gap de 76,61% du TBPS - Doter les structures DIPE de supports matériels et didactiques Doter les établissements scolaires d'infrastructures et d'équipements (bibliothèque, salle informatique, etc.) - Bâtir une politique nutritionnelle basée sur l'éducation (Préscolaire et élémentaire) -Renforcer les moyens de fonctionnement des structures de gestion des écoles; - Renforcer les commodités de base dans les écoles (eau potable, toilettes séparées, etc.) - Chercher des partenaires techniques et financiers pour appuyer et moderniser les *Daaras* -Relever le taux d'alphabétisation des femmes et des hommes au niveau de la commune Eradiquer les abris provisoires -Réduire les abandons scolaires chez les garçons et les filles au niveau de l'élémentaire et du moyen/ secondaire -Veiller à la prise en compte des personnes à mobilités réduites dans les infrastructures scolaires. - Renforcer la carte scolaire dans le moyen/ secondaire

Tableau 6: Indicateurs ODD dans le secteur de l'éducation et valeur ciblée

Indicateurs localisés	**Valeurs**
TBA en fin de cycle primaire par sexe	Filles=67%; Garçons=-65%
Taux brut d'admission au CP ou CE1 par sexe	Filles=91% ; Garçons=87%
TBA en classe de 3ème (moyen) par sexe	Filles= 47%; Garçons=-44%

[2] L'ONG 3D organise des sessions de renforcement de capacités en faveur des jeunes dans des domaines de l'entreprenariat,

Taux d'alphabétisation en langue nationale	11%
Pourcentage d'établissements scolaires ayant accès à l'électricité	41%
Pourcentage d'établissements scolaires ayant accès à internet	12%
Pourcentage d'établissements scolaires ayant accès à des infrastructures adaptées aux élèves handicapés	00%
Pourcentage d'établissements scolaires ayant accès à l'eau potable	83,33%
Pourcentage d'établissements scolaires ayant accès aux équipements de lavage des mains	26%
Pourcentage d'établissements scolaires ayant accès aux latrines	90%
Pourcentage d'établissements scolaires ayant des cantines	12,19%
pourcentage d'établissements scolaires disposant de clôture	73%
Taux de qualification des enseignants	100%

Dans la commune de Ndiébène Gandiol, la mise en œuvre de l'ODD 4 affiche des résultats satisfaisants surtout dans l'élémentaire et le moyen/ secondaire. En effet, dans la dynamique d'encourager une éducation primaire pour tous, la commune présente de bons taux d'admission au CP et dans les classes intermédiaires (Filles=91% ; Garçons=87%). Cette performance est rendue possible grâce aux efforts consentis ces dernières années par les autorités à travers l'élargissement de la carte scolaire, l'amélioration de l'accès aux commodités (eau, électricité, toilettes séparées, etc.), la construction et la réfection d'infrastructures conformes aux normes et répondant aux besoins des apprenants pour un environnement scolaire amélioré et durable. Également, le niveau de qualification des enseignants a beaucoup contribué à l'atteinte de ces bons taux d'admission au CP et au CE1. Tous les enseignants ont au minimum le bac et ont bénéficié d'une formation continue sanctionnée d'un diplôme professionnel à travers les cellules d'animation pédagogique et séminaire. Ce niveau de qualification des enseignants traduit les bons TBA en fin de cycle élémentaire (67% chez les filles et 65% chez les garçons) et TBA de fin de cycle moyen (47% chez les filles et 44% chez les garçons). Cette faible performance dans le moyen/ secondaire aussi bien chez les filles que chez les garçons peut s'expliquer par les cas d'abandon dus au mariage précoce, à l'émigration, au phénomène de moto taxi "*Jaakarta*".

Cependant, avec une TBPS de 23,39%, la commune contribuera de manière significative à la réalisation de l'ODD 4 dans le préscolaire par l'élargissement de la carte des structures DIPE pour un meilleur accès afin de combler le gap de 1981 enfants non scolarisés (sur une population scolarisable de 2531 seuls 550 sont scolarisé). Néanmoins, le TBS à l'élémentaire et au moyen/ secondaire sont satisfaisants avec respectivement 91,06% et 89,94%, très proches des TBS du département (92,92% à l'élémentaire et 92,15% au moyen/ secondaire).
Avec un taux d'alphabétisation en langue nationale estimé à 11%, ce type d'enseignement est une cible de l'ODD 4. La commune devrait assurer un bon maillage des centres d'alphabétisation ouverts pour toucher un plus grand nombre d'apprenants. Elle doit également doter les centres déjà ouverts de matériels didactiques et d'un personnel enseignant bien formé, etc.

1.2. Santé

1.2.1. Couverture sanitaire

Les infrastructures sanitaires de la commune de Ndiébène Gandiol sont essentiellement composées d'un poste de santé (avec une maternité et une pharmacie), de cinq (05) cases de santé et d'une pharmacie privée.

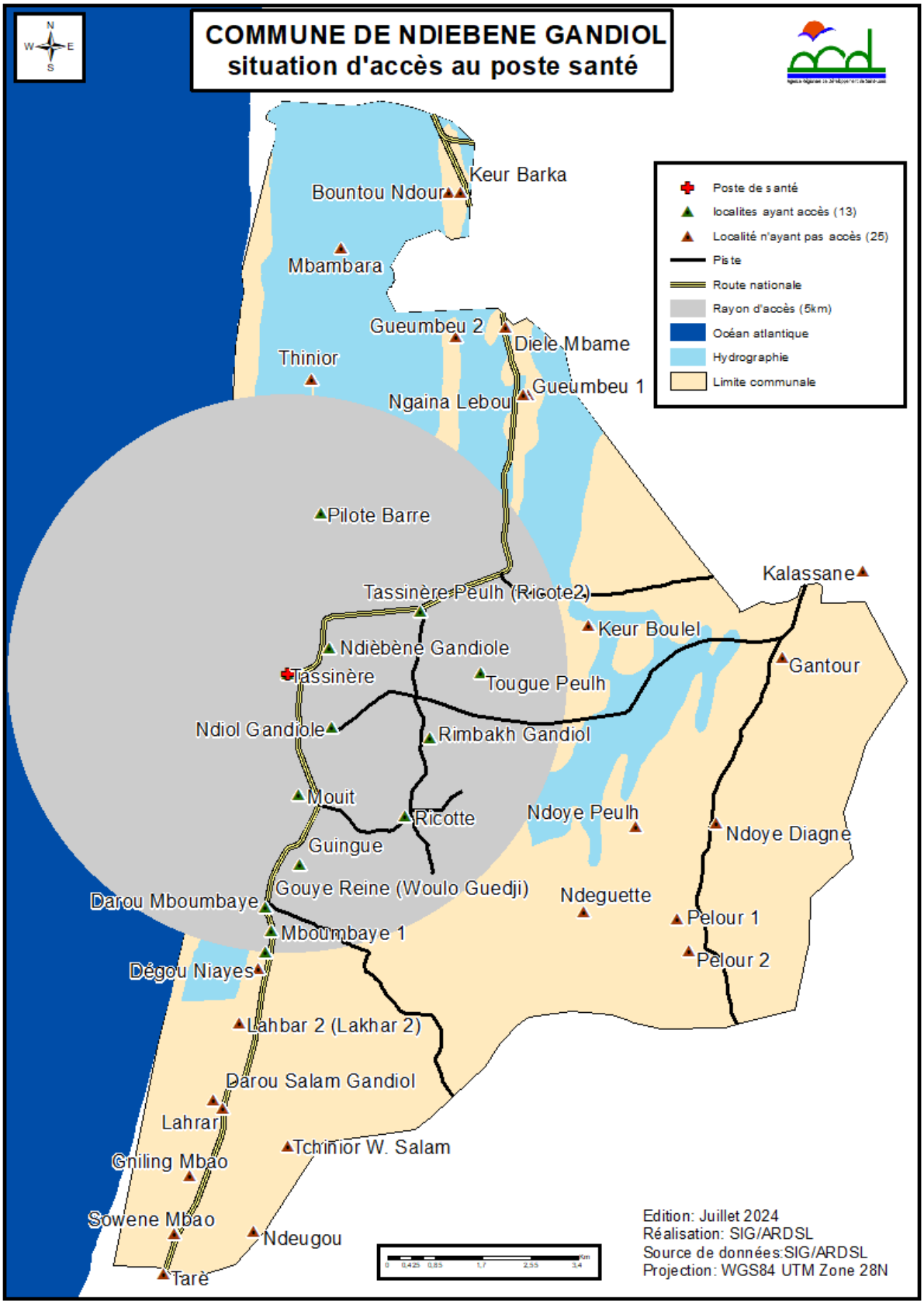


Figure 4: situation de l'accès aux infrastructures sanitaires

Dans la commune, la couverture sanitaire est largement en deçà des normes de l'organisation mondiale de la santé et du PNDS. En effet, l'unique poste de santé situé à Tassinère ne permet pas d'assurer une couverture correcte des besoins sanitaires des populations.

Tableau 7: Situation de la commune de Ndiébène Gandiol par rapport aux normes de l'OMS et PNDS

Rubrique	Norme OMS	Situation de commune	Besoins
Poste de santé	1/10000	1/28217 hbts	2
Infirmier	1/5000	1/28217 hbts	4
Sage-femme	1/2000	1/15659 FAP	7

Source : ICP commune de Ndiébène Gandiol et base de données ARD

Les difficultés d'accès des populations des localités tels que Mouit, Dégou Niayes, Ricotte, Gantour, etc. les obligent à fréquenter les structures sanitaires de la commune de Saint-Louis. Cette situation place la commune de Ndiébène Gandiol au rang des collectivités territoriales cibles de l'ODD 3 afin de permettre aux populations, au moment où elles en ont besoin, d'accéder à des soins de santé de qualité, sans aucune entrave géographique et financière. Pour arriver à la réalisation de cet objectif, des efforts ont été consentis par la commune avec l'aide d'un migrant de retour pour la construction d'un second poste de santé.
Également, le personnel recensé dans les différentes structures de santé de la commune est très insuffisant pour couvrir les besoins de la population.

Tableau 8: le personnel des structures de santé de la commune de Ndiébène Gandiol

Rubrique	Effectif
Infirmier	01
Assistant	00
Sage-femme	01
Matrone	01
ASC	02
Badiene Gox	12
Dépositaire	02
Relais	18
Ambulance	01

Source : ICP commune de Ndiébène Gandiol

Dans l'unique poste de santé de la commune, l'ICP ne dispose pas d'Assistant (e), ce qui complique davantage la prise en charge de malades lors des périodes de grands afflux. Les deux (2) Agents de Santé Communautaire (ASC), les douze (12) *Badiene Gox* et les 18 relais communautaires qui l'appuient ne bénéficient d'aucune indemnité régulière les motivant à travailler dans ces conditions difficiles.

En plus, le niveau d'équipement du poste et de la maternité est à améliorer car on note un déficit de lits d'hospitalisation, d'accouchement, de kits de soins, etc. Les ruptures de médicaments régulières ne permettent pas une prise en charge gratuite des enfants de moins de 5 ans et les personnes vivant avec un handicap tel que prévu dans le programme de couverture maladie universelle (CMU) initié par l'Etat.

1.2.2. Bilan épistémologique

Une analyse du bilan épistémologique de le poste de santé de la commune fait état de la présence de pathologies courantes : le paludisme, la bilharziose et les infections respiratoires aigües (enfants/ femmes), les parasitoses, la diarrhée, l'anémie et la malnutrition.
Un diagnostic de la situation des enfants en situation de malnutrition montre que 15% sont affectés de MAM et 02% souffrent de MAS. Cette situation est corollaire à l'accès difficile au poste de santé par les villages enclavés. Les cases de santé pourraient être mises en contribution avec une implication des relais et des ASC pour assurer une sensibilisation des familles et ce, même dans les localités les plus enclavées. La prise en charge des malades était facilitée par la mutuelle de santé qui rencontre des difficultés au niveau des structures sanitaires. Ces dernières déplorent le recouvrement difficile des redevances liées à la part de l'Etat dans le coût des soins.

Par ailleurs, en plus des services médicaux traditionnels offerts, on note le planning familial, les tests de paludisme, du VIH/SIDA et les consultations pré et postnatales. L'hypertension artérielle, les IRA (Infections Respiratoires Aigües), le rhume, le rhumatisme, l'asthme qui sont enregistrés secondairement au niveau du poste de santé de la commune.
La présence de ces maladies serait liée à la pollution de l'environnement immédiat (poussières, ordures ménagères, eaux usées des agro-industries présentes dans la commune, etc.) et à la pauvreté de certains ménages où l'on enregistre le plus grand nombre de cas.

☞ **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes /Gaps	Défis
-Existence d'infrastructures sanitaires (poste de santé, maternité, case de santé) -Offre de services diversifiés (consultation prénatal et échographie, diagnostic, dépistage et prise en charge, de certaines maladies, vente de médicament, -Besoins des groupes spécifiques bien pris en compte (femmes en âge de procréation/enfants : -5ans/+60 ans) - Existence d'une pharmacie privée -Disponibilité du personnel - Existence de moyens d'évacuation des malades (ambulance) - Existence d'un comité de Développement Sanitaire (CDS) dynamique - Existence de personnes vivant avec un handicap (PVH) - Présence de programmes de soutien des personnes vulnérables (Bourse familiale, carte égalité des chances, CMU, etc.	-Difficulté d'accès aux structures sanitaires pour certaines populations - Un plateau médical faible - Rupture fréquente des médicaments ; - Inexistence d'un système de gestion des déchets biomédicaux au niveau du poste de santé - Insuffisance des moyens d'évacuation des malades (une seule ambulance) - Insuffisance du personnel de santé qualifié - Absence de programme de renforcement nutritionnel dans les infrastructures sanitaires - Absence d'équipements et de commodités dans les cases de santé (lit d'hospitalisation, table d'accouchement, toilettes, eau et électricité, etc.) - Absence d'appareil d'échographie - Insuffisance des moyens du Comité de Développement Sanitaire (CDS) - Faible prise en charge des personnes vivant avec un handicap (PVH) - Insuffisance dans le fonctionnement des programmes de soutien de personnes vulnérables (Bourse familiale, carte d'égalité des chances, CMU, etc.)	- Améliorer l'accès aux infrastructures sanitaires ; - Relever le plateau technique des structures de santé - Mettre en place un système de collecte et de gestion des déchets biomédicaux - Améliorer les conditions d'évacuation des malades (dotation d'une seconde ambulance médicalisée, etc.) - Renforcer le personnel de santé par le recrutement d'agents qualifiés - Réduire la prévalence des maladies favorisant la malnutrition chez les enfants - Éradiquer la malnutrition dans la commune par la mise en place de programme de renforcement nutritionnel - Equiper les cases de santé de la commune - Doter le poste de santé d'un appareil d'échographie - Doter le Comité de Développement Sanitaire (CDS) de moyens pour son bon fonctionnement - Assurer une bonne prise en charge des personnes vivant avec un handicap (PVH) - Promouvoir les programmes de soutien de personnes vulnérables (Bourse familiale, carte d'égalité des chances, CMU, etc.)

Tableau 9: Indicateurs ODD dans le secteur de la santé et valeur ciblée

Indicateurs localisés	**Valeurs**
Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale	2,9%
Taux de prévalence de la consommation de tabac	1,6%
Participation des femmes à la prise de décision sur la santé reproductive	7,1%

Source : ICP commune de Ndiébène Gandiol

La proportion de femmes en âge de procréer (15-49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale (indicateur 3.7.1 des ODD) était de 2,9 % à l'échelle de la commune en 2022, ce qui représente un faible taux par rapport au département (24,9 %). La lenteur de cette augmentation s'explique, entre autres, par le choix limité de méthodes ; l'accès limité aux services, en particulier pour les jeunes, les personnes démunies et les personnes non mariées ; les effets secondaires ou la crainte d'effets secondaires ; les barrières culturelles ou religieuses ; le déficit des services disponibles ; les à priori des utilisateurs et des prestataires contre certaines méthodes ; et les obstacles liés au genre qui entravent l'accès aux services. Ainsi, des efforts devraient être faits pour lever ces obstacles dans la commune.

La commune de Ndiébène Gandiol présente un taux de consommation de tabac de 1,6% au moment où le département englobe 3,7% de consommateurs de tabac. Ce taux n'est pas négligeable vu que le tabagisme contribue à la pauvreté, car les ménages (les chefs de ménages qui en consomment) dépensent en tabac des sommes qu'ils auraient pu consacrer à des besoins essentiels tels que l'alimentation et le logement. Ces habitudes de consommation sont difficiles à modifier, compte tenu de la dépendance créée par le tabac. Ainsi, les coûts économiques du tabagisme sont considérables : il s'agit à la fois des coûts substantiels qu'entraîne le traitement des maladies causées par le tabagisme et du capital humain perdu à cause de la morbidité et de la mortalité imputables au tabac.

Face à cette situation, la commune contribuera efficacement à la lutte contre le tabagisme et/ ou la réduction de consommation de tabac en imposant des taxes sur sa consommation dans les espaces publics. C'est du moins le moyen le plus efficace de réduire la consommation de tabac, en particulier parmi les jeunes et les catégories de population à faible revenu.

Dans la commune de Ndiébène Gandiol, l'accès de la gente féminine aux décisions de santé la concernant reste faible (7,1%) par rapport au département (55,6%). C'est dire que le pouvoir décisionnel de la femme dans la société gandiolaise se heurte à des pesanteurs socio-culturelles qui font que c'est leur mari ou partenaire qui décide à leur place. Les facteurs positivement associés à la prise de décision sont l'instruction des femmes, le fait d'exercer une activité génératrice de revenu, etc. Ainsi, l'autonomie des femmes est une condition nécessaire à l'amélioration de leur état de santé.

1.3. Hydraulique et assainissement

1.3.1. Hydraulique

La commune est raccordée au réseau d'adduction en eau potable de la SENEAU. On note une couverture satisfaisante des localités (89%) de la commune de Ndiébene Gandiol. Pour autant, l'extension du réseau pour desservir les ménages reste un défi. Le taux de couverture des ménages en eau potable reste faible malgré les efforts consentis par la commune et ses partenaires pour l'extension du réseau d'adduction en eau potable. Également, 18/27 écoles élémentaires de la commune sont raccordées au réseau d'eau potable de la SENEAU, soit un taux de couverture de 67%.
La distribution reste un défi vu la forte demande des populations surtout en période de fortes canicules. A cela s'ajoute le nombre limité de bornes fontaines dans les villages, la rupture dans l'approvisionnement en eau (la plus grande partie des villages n'ont pas de l'eau courante une bonne partie de la journée) et l'entretien des équipements (un lot important de robinet des bornes fontaines est défectueux) et l'élargissement du réseau (avec le raccordement des ménages).
Les fréquentes coupures d'eau et la faible pression dans la plupart des localités témoignent de la faible qualité du service. La commune devrait profiter de la coopération décentralisée pour obtenir un nouveau Plan Local pour l'Hydraulique et l'Assainissement (PCHA) 2024-2028 afin d'améliorer la qualité du service d'eau potable. On note également de nombreux puits à usage agricole et domestique (surtout au niveau des localités n'ayant pas accès à l'eau potable).

1.3.2. Assainissement et cadre de vie

La commune de Ndiébène Gandiol avait enregistré en 2023 un taux d'accès des ménages aux latrines de 77,29%. Sur cette proportion, seuls 46,22% de ménages ont des latrines adéquates durant la même période.

Tableau 10: Situation assainissement commune de Ndiébène Gandiol

Indicateurs	**Situation**
Population totale 2023	27502
Nombre de ménages	3438
Ménages ayant accès	2657
Taux d'accès	77,29%
Ménages avec latrines traditionnelles	1231
Taux d'accès latrines traditionnelles	35,82%
Ménages avec latrines adéquates	1589
Taux d'accès latrines adéquates	46,22%

Source : Base de données ARD 2024

Cependant, il existe toujours un nombre non négligeable de ménages qui n'ont pas accès à des latrines. Avec environ 22,71% des ménages qui n'ont pas accès à des latrines, l'impact négatif sur l'environnement immédiat avec pour corollaire l'accroissement des risques de maladies liées au péril fécal est réel dans la commune de Ndiébène Gandiol.
Dans le cadre de la gestion des eaux usées, la commune de Ndiébène Gandiol abrite une station de boues de vidange située à Keur Barka. Cette infrastructure mise à la disposition des populations en vue d'améliorer leurs conditions d'hygiène et de santé constitue aujourd'hui un réel problème environnemental. En effet, la station ne respecte pas les normes environnementales et est source de pollutions : odeurs nauséabondes, prolifération de maladies respiratoires, risques très élevés de transmission de maladies liées aux excréta et de polluer les eaux, etc. Pour atteindre les ODD 6 en particulier les ODD 6.2 la commune de Ndiébène Gandiol avec l'appui de ses partenaires devraient tenter à assurer un assainissement adéquat pour l'ensemble des populations de la commune en particulier celles du village de Keur Barka.

En outre, la commune dispose d'un système de collecte des déchets et/ ou ordures ménagères assuré par la SONAGED et les GIE villageois chargés de la gestion des déchets. Malgré ce dispositif, on note un nombre important de dépôts d'ordures sauvages dont les plus importants sont localisés dans les gros villages (Ndiébène, Tassinère, etc.). Cette absence de dépôt réglementaire dans la commune a un impact considérable sur l'environnement et la santé des populations.

Tableau 11: Gestion des ordures ménagères dans la commune de Ndiébène Gandiol

Localités	Structure en charge de la collecte des déchets	Fréquence service de collecte	Niveau d'implication dans la gestion des déchets
Ndiébène	SONAGED	2 fois par semaine	Collecte et transport
Ndiébène (privé)	GIE de gestion des déchets	2 à 3 fois par semaine dans les ménages	Pré-collecte et conditionnement
Mouit	GIE de gestion des déchets	2 à 3 fois par semaine dans les ménages	Pré-collecte et conditionnement
Mboubaye	GIE de gestion des déchets	2 à 3 fois par semaine dans les ménages	Pré-collecte et conditionnement
Tassénère	GIE de gestion des déchets	2 à 3 fois par semaine dans les ménages	Pré-collecte et conditionnement

Source: compilations des données collectés 2024

Seules les 5/38 localités de la commune disposent d'un système de gestion des déchets solides. Ce dispositif mis en place dans le territoire communal est largement insuffisant par rapport aux quantités de déchets produits. Ainsi, la poursuite de l'installation des GIE chargés de la gestion des déchets et la sensibilisation les populations aux bonnes pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement contribuera à l'atteinte de l'ODD 12 : réduire et gérer les déchets pour favoriser une consommation durable dans la commune de Ndiébène Gandiol.

- ☞ **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes	Défis
- Existence d'eaux de surface avec une nappe phréatique peu profonde - Existence du réseau d'adduction d'eau potable de la SENEAU - Forte demande en eau potable des populations de la commune - Existence d'un réseau de distribution d'eau potable dans les villages - Existence d'infrastructures et d'équipements de distribution d'eau (bornes fontaines, forage, etc.) - Existence de puits communautaires dans certains villages - Important nombre de ménages disposant de latrines - Existence d'une station de traitement des boues de vidange - Habitat essentiellement moderne, regroupé et aligné - Projets de lotissement d'envergure communale	- Pollutions environnementales liée à la présence de la station de boues de vidange - Difficultés d'extension du réseau de distribution d'eau de la SENEAU - Rupture fréquente dans la distribution d'eau - Etat défectueux des équipements (bornes fontaines, forage, etc.) de distribution d'eau dans certaines localités - Tarissement précoce des puits communautaires - Faible valorisation des eaux de surfaces (mares, marigots, etc.) - Absence de système de collecte des déchets et/ ou ordures ménagères - Existence de ménages ne disposant pas de latrines - Absence d'espace vert aménagés - Défaillance éclairage public - Faible couverture de l'éclairage public	- Réduire les pollutions environnementales de la station des boues de vidange Faciliter l'accès en eau potable des ménages - Réaliser des travaux d'extension du réseau de distribution d'eau potable - Assurer un approvisionnement continu en eau - Réparer les infrastructures et équipements de distribution d'eau défectueux - Forer et équiper les puits communautaires - Construire des bassins de rétention pour valoriser les eaux de surfaces - Mettre en place un système de collecte et de traitement des ordures ménagères - Faciliter l'accès aux latrines les ménages qui n'en dispose pas - Aménager des espaces verts - Améliorer la qualité de l'éclairage public - Renforcer la couverture en éclairage public

Tableau 12: Indicateurs ODD dans le secteur de l'hydraulique et de l'assainissement et valeur ciblée

Indicateurs localisés	**Valeurs**
Nombre de localités couvertes par le réseau d'eau potable	34
Pourcentage de ménages ayant un dispositif de lavage des mains avec de l'eau et du savon	20,7%
Pourcentage de ménages ayant accès à un assainissement amélioré	50,9%
Montant des investissements consacrés à l'assainissement	13 093 568
Proportion de la surface urbaine consacrée à des espaces publics	3%
Nombre de localités de la commune disposant d'un système de collecte et de stockage des déchets	5

Ainsi, la commune de Ndiébène Gandiol est une cible de l'ODD 6 ; accès universel et équitable à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement d'ici 2030, en particulier pour les populations vulnérables. Cet objectif appelle également à une gestion durable de cette ressource, et mentionne la réduction du nombre de personnes souffrant de la rareté de l'eau. En ce sens, l'Etat à travers le Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire (PEPAM) s'est engagé à ravitailler l'ensemble du pays en eau potable.

Au niveau national, le taux d'accès global à l'eau était de 98,8% en milieu urbain et à 91% en milieu rural, selon les données du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement, 2021. Au moment où la commune de Ndiébène Gandiol est à un niveau de couverture de 89% de localités raccordés à un réseau d'adduction

d'eau potable. Malgré le taux d'accès élevé à l'eau potable dans les villages officiels, la majeure partie des ménages ne sont toujours pas raccordés (branchements privés).
La proportion de ménages ayant accès à un assainissement amélioré est évaluée à 50,5%. Ce niveau de couverture des ménages à un assainissement amélioré est satisfaisant si on compare avec le département (57,9%). Pour autant, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour une couverture totale des ménages à un assainissement amélioré. Quant à la gestion des déchets, seuls 5 localités de la commune disposent d'un système de collecte et de stockage des déchets, ce qui est très insuffisant par rapport aux quantités d'ordures ménagères produites chaque jour et par rapport au nombre de villages de la commune.
L'analyse genre du secteur de l'hydraulique et de l'assainissement montre que les activités liées à la collecte de l'eau, au nettoyage et à l'hygiène du foyer et le soin de membres de la famille malades (notamment pour des raisons de maladies hydriques, qui touchent particulièrement les enfants) sont des tâches chronophages et qui incombent aux femmes dans la commune de Ndiébène Gandiol. Malgré cette position, la participation des femmes, aux instances communautaires de gestion de l'eau, est souvent limitée. Elles sont souvent reléguées au second plan et sont rarement consultées pour les questions liées à l'eau.

1.4. Jeunesse et emploi

Dans la commune de Ndiébène Gandiol, la population active (15-60 ans) représente plus de la moitié de la population. Elle est estimée à 15 576 soit 55% de la population communale. Quant aux jeunes âgés de 15-35 ans, ils représentent 36,6% c'est-à-dire l'équivalent de 10 363 habitants. Cette jeunesse est confrontée à la problématique du sous-emploi. Même quand ils travaillent, ils sont souvent en situation d'emploi précaire et sont relégués dans des occupations informelles à basse productivité. Le besoin de travailler de ces jeunes se heurte à une multitude de contraintes au nombre desquelles : manque de qualification dans les métiers porteurs, difficultés d'accès à la terre et au financement, etc.

L'employabilité des jeunes dépend de leur niveau de formation et l'absence de centre de formation technique et professionnel dans la commune accentue le manque de qualification des jeunes et augmente l'effectif du nombre de jeunes en situation de chômage. Face à cette situation, la commune gagnerait avec le concours de ses partenaires à mettre en place un BIPEL pour un accompagnement des jeunes ayant un projet entrepreneurial ou en recherche d'emploi, y compris les jeunes, les femmes, les migrants de retour et les migrants potentiels.

Dans un autre registre, le manque d'initiative et de volonté des ASC pour des prises d'initiatives de promotion d'activités communautaires réduit les opportunités de regrouper les jeunes dans des domaines autres que le sport.

☞ **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes	Défis
-Population majoritairement jeune ; - Présence d'un Conseil communal de la jeunesse ; - Pluralité des associations de jeunes ; - Diversité de compétences ; - Organisation des actions sportives ; - Partenaires techniques et financiers : ONG 3D, GIZ-Réussir au Sénégal, DER/ FJ, 3FPT, BAOS, etc.	- Faible accès des jeunes aux informations sur l'emploi -Absence de qualification des jeunes; - Difficultés d'accès au financement ; - Difficultés d'accès à la terre des jeunes - Faible implication des jeunes dans les instances de décision - Forte migration clandestine des jeunes	-Mettre en place un BIPEL pour un meilleur accès des jeunes à l'information sur l'emploi - Mettre en place des centre de formation technique et professionnel; - Faciliter l'accès au financement des jeunes - Mettre en place des champs collectifs pour les jeunes - Faire des jeunes les porteurs du développement de la Commune - Faciliter l'insertion des jeunes pour lutter contre la migration clandestine

Tableau 13: Indicateurs ODD dans le secteur de la jeunesse et emploi et valeur ciblée

Indicateurs localisés	Valeurs
Accès des jeunes à la formation professionnelle qualifiante	12,6%
Accès des jeunes aux financements publics	1,0%

Pour être en phase avec l'ODD 8 relative à la reconnaissance de la vulnérabilité des jeunes sur le marché du travail, la cible 8.6 visant à réduire considérablement la proportion de jeunes sans emploi ne suivant ni études ni formation est loin d'être atteinte. En effet, à l'image des autres jeunes des collectivités territoriales du Sénégal, la jeunesse de la commune de Ndiébène Gandiol est confrontée au problème de chômage et/ou sous-emploi, au manque de formation qualifiante, etc. Seule une infime partie (12,6%) a accès à une formation professionnelle qualifiante, légèrement inférieure à la proportion du département (18,4%).

1.5. Sport, culture et loisirs

1.5.1. Sport

Le football, la lutte amateur, le basket, la régate et la natation restent les disciplines sportives les plus pratiquées. Sur le plan de l'organisation des acteurs, on ne compte que 27 ASC, un club de basket et une écurie de lutte. L'appui de la commune touche essentiellement le football et se manifeste surtout à l'occasion de la coupe du maire.

Malgré l'importance des pratiques sportives, la commune présente un déficit criard d'infrastructures sportives. Le seul stade de la commune ne dispose pas d'équipements adéquats (gazon, projecteurs, etc.) pour accueillir les compétitions sportives. C'est le cas par exemple des NAVETANE qui sont joués au stade régional de Saint-Louis.

1.5.2. Culture et loisirs

La commune dispose d'un riche patrimoine historique et culturel. Les troupes artistiques et théâtrales actives se font désirer malgré l'existence de certains talents individuels. L'absence de foyers socioculturels et de salle de spectacle a toujours été une limite pour les acteurs culturels de la commune mais aujourd'hui, une association dénommé « xaxataay » créée par un émigré de retour d'Espagne a réalisé un grand centre multifonctionnel intégrant un espace de spectacle, une salle de formation, une école maternelle et une radio communautaire. Des spectacles mobilisant d'autres acteurs venant de Saint-Louis sont régulièrement organisés ainsi que des formations et des échanges avec des jeunes venant d'Espagne, le premier partenaire de l'association. Pour contribuer à la valorisation de la culture locale, l'association organise tous les ans un festival appelé « Taarou gandiol », une occasion donnée à chaque ethnie pour présenter au public les merveilles de sa culture.

Tableau 14: Les principaux évènements culturels de la commune

Nom événement	Calendrier
Festival tarou gandiol	Chaque Décembre
Compétition de natation	Chaque année
« Dieyebank »	Chaque Tabaski
Abou djouba 2	Chaque Tabaski
72 heures de pilote Bar	Chaque Tabaski
Gamou annuel de Gandiol	Chaque Tabaski

☞ **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes	Défis
- Existence d'infrastructures sportives (terrain de football et de basket ball) - Jeunesse et dynamisme de la population - Présence d'Association Sportive et Culturelle (ASC) - Des compétitions de football organisées de façon régulière - Appuis Matériels et financiers de la commune - Existence de sites touristiques - patrimoine culturel encore vivace - Existence d'événements religieux (Gamou, Ziar, etc.)	- Manque d'encadrement des jeunes talents de la commune - Insuffisance des infrastructures et équipements sportifs - Absence de partenaires pour booster les secteurs du sport et de la culture - Insuffisance de l'appui matériel et financier octroyé aux ASC - Inexistence d'espace jeune - Faible valorisation du potentiel culturel de la commune	- Construire des infrastructures socio-culturelles et sportives équipées pour la commune - Chercher des partenaires pour booster les secteurs du sport et de la culture - Renforcer la subvention octroyée aux ASC de la commune - Créer d'un espace jeune ou centre communautaire dans l'espace communal - Mettre en place un organe chargé de la promotion de la culture

1.6. Promotion des groupes vulnérables

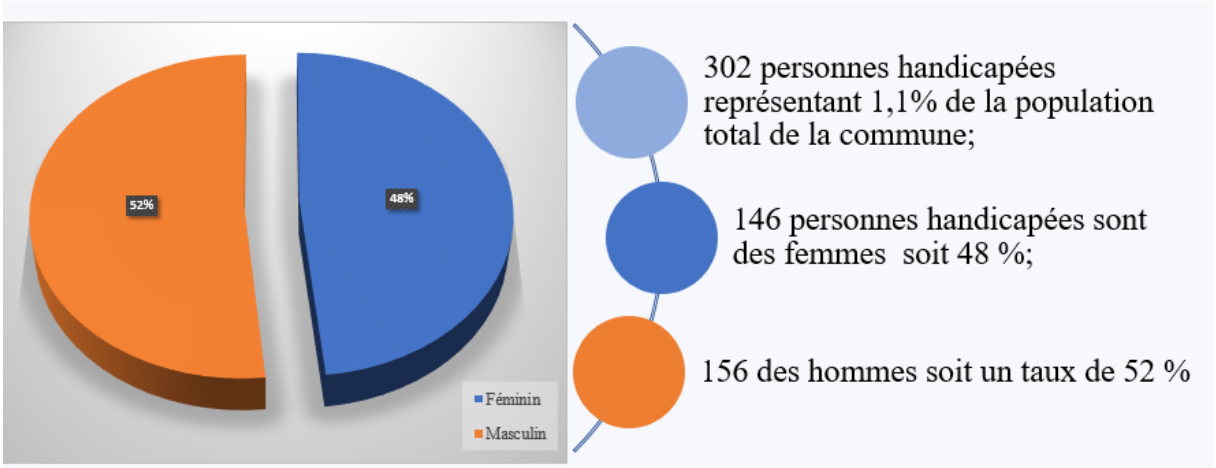
Dans la commune de Ndiébène Gandiol, la promotion des couches sociales vulnérables se matérialise par :

- ☞ la prise en charge de la petite enfance à travers le programme des cantines scolaires et de l'apport considérable de la cellule contre la malnutrition. La construction d'écoles maternelles surtout dans le Walo permettrait d'assurer un développement intégré adéquat de la petite enfance ;
- ☞ le renforcement du pouvoir d'achat des femmes par la promotion de leurs activités génératrices de revenu (l'exploitation du sel, le maraîchage, la transformation de produits agricoles, élevage et halieutique). Elles bénéficient de l'appui de la commune et de ses partenaires : ONG DAHW, ONG 3D, etc.

Cependant, les femmes ont un faible accès à la terre. Cette difficulté d'accès à la terre des femmes s'explique par certaines pesanteurs socioculturelles qui font qu'elles peinent à mettre en valeur de grandes superficies. Il en est de même pour les terres familiales de grandes productions et le cheptel dont le contrôle revient principalement aux hommes.

Dans un autre registre, leur participation dans les instances de décisions locales n'a pas non plus contribué à améliorer la situation générale. En outre, il n'existe pas encore dans la Commune une formation centrée sur les activités économiques des femmes afin de renforcer leur autonomisation. Cette situation contribue à renforcer la vulnérabilité des femmes dont la plupart contribuent largement à la prise en charge de leur famille dans un contexte local marqué par une forte tendance à l'émigration des hommes et de promotion de la loi sur la parité.

Une analyse de la situation des personnes vivant avec un handicap dans la commune de Ndiébène Gandiol montre que :



Source: Situation de référence des personnes handicapées de la commune de Ndiébène Gandiol

Seuls 34 PVH ont accès à un système de protection sociale :

- 14,7 % pour la BSF ;
- 1% pour la carte d'égalité des chances ;
- 64,7 % pour CMU.

Cette situation rend compte des efforts consentis par les autorités locales en synergie avec l'Etat et ses partenaires pour l'autonomisation et la promotion socio-économiques des groupes vulnérables à travers l'accès aux ressources et facteurs de production et l'accès aux structures et services sanitaires.

Malgré ces efforts, l'inclusion sociale des PVH constitue un problème majeur dans la commune de Ndiébène Gandiol. En effet, les évidences empiriques les plus récentes montrent que 7,8% des PH n'ont jamais travaillé, 11,3% ne travaillent plus (retraités, malades) ; 43,04 % ont un autre statut (mineurs, ne peut pas travailler….) et 12,3 % font un travail autonome (Tailleur, Coiffeur, petit commerce, Agriculture etc.).

☞ **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes	Défis
- Présence d'un nombre important de PVH dans la commune - Diversité des types d'handicap (handicapés moteurs, visuels, etc.= - Existence de programme de protection sociale pour les PVH (CMU, Cartes d'égalités des chances, Bourses familiales, etc.)	- Difficultés d'accès aux soins dans les structures sanitaires - Faible accès aux appareils (béquilles, cannes, lunettes, fauteuils roulants, etc.) des PVH - faible accès à l'emploi (chômage) - Absence de rampes d'accès pour les PVH dans les structures éducatives - Nombre limité de PVH bénéficiaires d'une protection sociale (CMU, cartes d'égalité des chances, Bourse familiale) - Faible accès au financement	- Améliorer les conditions d'accès aux soins dans les structures sanitaires - Mettre à la disposition des PVH des appareils (béquilles, cannes, lunettes, fauteuils roulants, etc.) - Faciliter aux PVH l'accès à un emploi décent - Aménager des rampes pour les PVH dans les structures éducatives Renforcer la protection sociale des PVH (CMU, cartes d'égalité des chances, Bourse familiale) - Mettre à la disposition des PVH des lignes de crédits

1.7. Environnement et ressources naturelles

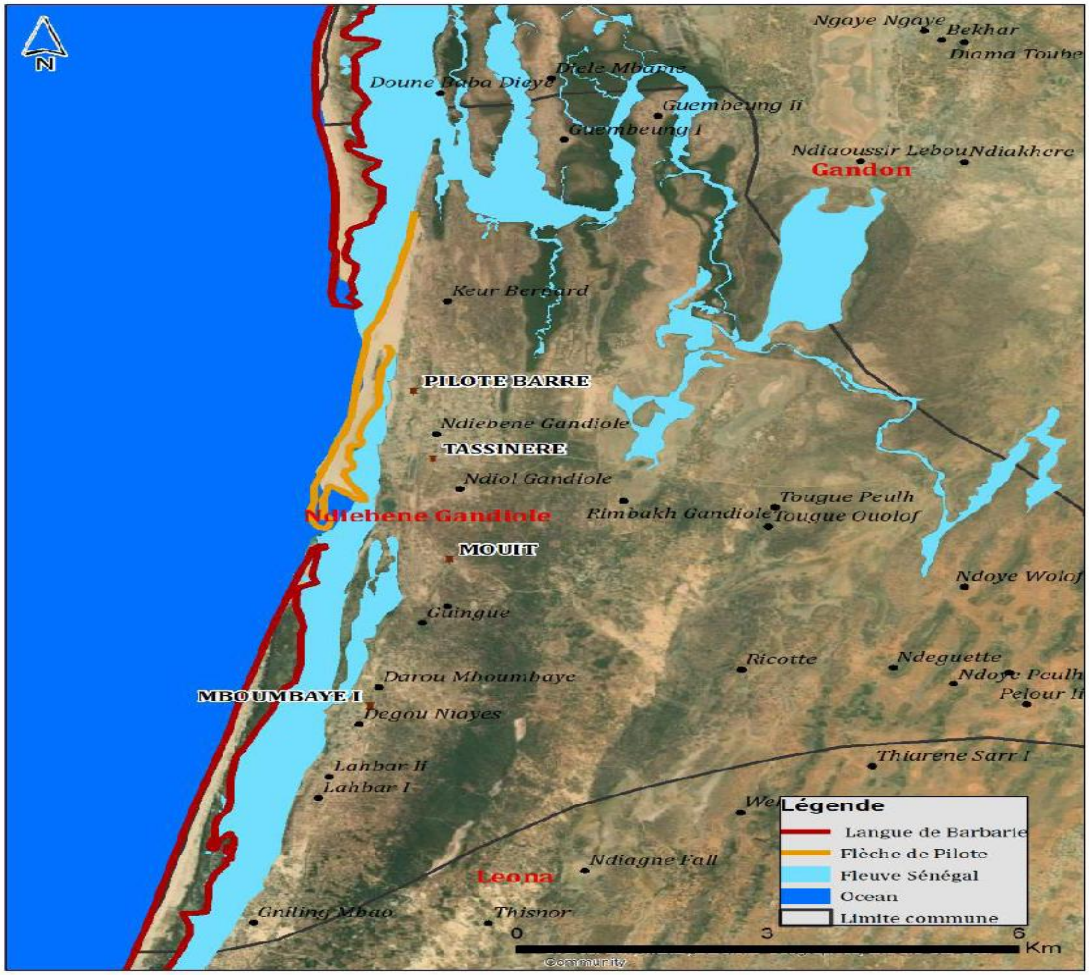
La commune de Ndiébène Gandiol abrite l'embouchure du fleuve Sénégal et regorge d'importantes ressources naturelles, notamment un parc national, une réserve de faune, une aire marine protégée et la langue de barbarie qui est une bande de sable séparant l'océan atlantique et le fleuve Sénégal sur plus de 30 kilomètres.

Tableau 15: Les aires protégées dans la commune de Ndiébène Gandiol

Types d'aire protégée	Sup (ha)
Parc National de la Langue de Barbarie	2000 ha
Réserve spéciale de faune de *Gueumbeul*	720 ha
Aire marine protégée de Saint-Louis	49000 ha
Réserve naturelle communautaire de Gandon	2000 ha

Source : IREF Saint-Louis

Cependant, ces écosystèmes naturels sont impactés par les effets induits du changement climatique et les conséquences négatives de la brèche qui ont changé progressivement la dynamique géomorphologique du milieu et causé des problèmes environnementaux (perte de biodiversité, destruction d'habitats naturels comme les zones de frayères, etc.) et socio-économiques (perte d'habitats, déplacements de populations, remontée de la salinité, activités économiques telles que le maraîchage et la pêche sont affectées).



Source : rapport plan local d'adaptation aux changements climatiques de la zone de pilote barre 2023-2027

La commune de Ndiébène Gandiol gagnerait à renforcer sa résilience et sa capacité d'adaptation au changement climatique (ODD 13) à travers la sensibilisation des populations et l'élaboration de politiques et projets de gestion et de sauvegarde de l'environnement.

☞ **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes	Défis

- Présence du service des eaux et forêts - Existence d'une biodiversité importante - Existence d'une commission environnement - Existence d'aires protégées	- Changement climatiques, - Avancée de la mer - Pollution ; - Remonté de la nappe salée (Salinité) - Déforestation - Forte pression foncière (urbanisation, carrières non réglementaires, etc.)	- Créer une brigade verte dans l'espace communal - Consolider la défense des zones protégées - Lutter contre la pollution - Promouvoir des initiatives de reboisement périodique dans la commune - Organiser des campagnes de communication et de sensibilisation sur les effets néfastes des produits chimiques des activités agricoles

II. Profil économique

2.1. Secteurs productifs

O2.1.1. Agriculture

Dans la commune de Gandiol l'agriculture occupe plus de la moitié de la population. On distingue deux types de cultures : irriguées (maraîchage) et pluviales.

Tableau 16: Situation de l'agriculture dans la commune de Ndiébène Gandiol

Principales cultures hivernales	Arachide, Niébé, Sorgho, Manioc, le Maïs et Pastèques
Principales cultures maraîchères	Oignon, le Chou, Tomate, Gombo, Carotte et Navet
Arboriculture	manguiers, agrumes (citronniers, pomelos…), papayer, etc.
Superficies mises en valeur agriculture irriguée	700 ha
Superficies mises en valeur agriculture décrue	290 ha
Superficies mises en valeur agriculture hivernale	600 ha
Nombre de magasin de stockage	4
Nombre de coopératives agricoles	3

Source : POAS commune de Ndiébène Gandiol

Les producteurs de la commune alimentent en grande partie le marché de Saint-Louis et d'autres marchés extérieurs. L'agriculture sous pluie est de moins en moins rentable du fait de la baisse drastique des pluviométries ces dernières années. Le maraîchage constitue le recours qui occupe une grande partie de la population active. Il occupe les adultes et les femmes qui s'organisent autour de GIE et/ ou coopératives agricoles. Ces producteurs sont confrontés à la réduction des espaces de culture provoquée par la remontée de la nappe salée. La langue salée dont l'avancée sur les cours d'eau douce est favorisée par l'ouverture de la brèche en est également un facteur limitant le niveau de productivité dans la zone.

La solution qui pourrait donner aux populations tous les atouts pour un niveau de productivité optimale, est le canal du gandiolais dont les travaux sont suspendus pour des raisons qu'elles ignorent. La commune et ses partenaires (CARITAS, PLAN International, ONG 3D) appuient les producteurs dans l'équipement et les techniques de conservation de l'oignon pour faciliter la commercialisation des produits et sous-produits agricoles principalement l'oignon.

Ces limites dans le secteur, sont l'une des causes de la forte migration des jeunes vers Dakar et d'autres pays comme la Mauritanie à la recherche de travail plus rentable. A l'inverse, beaucoup de jeunes viennent du sud et du centre du pays pour la main-d'œuvre agricole et le commerce. La présence de ces étrangers contribue tout de même au développement du territoire mais favorise par endroit, l'installation de malfrats.

Ainsi, la commune gagnerait à trouver des partenaires techniques et financiers pour faciliter l'implantation des agrobusiness. Leur implantation dans le territoire communal contribuera de manière significative à booster la productivité agricole (maraîchère en particulier) et constitue un frein à l'immigration clandestine des jeunes.

☞ **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes	Défis
-Terres fertiles et abondantes - Expérience des agriculteurs de la commune -Diversité des cultures pratiquées -Existence d'organisation de producteurs dynamiques -Présence de structures d'encadrement comme la SAED, l'ANCAR et le SDADR - Existence de partenaire pour accompagner l'agriculture - Présence d'agrobusiness dans la commune - Existence d'un POAS	- Difficultés d'accès à l'eau douce - Réduction des superficies cultivables à cause de la remonté de la nappe salée - Rareté des pluies durant l'hivernage -Faiblesse de la production et des rendements agricoles -Divagation des animaux -Présence des animaux déprédateurs des cultures -Manque d'unités de conservation et de transformation des produits agricoles et maraîchers -Difficultés d'accès au financement -Retard de la mise en place des intrants - Sous équipement des agriculteurs - Vétusté et déficite des aménagements - Déficit de formation sur les techniques de transformation des produits agricoles et maraîchers	- Construire un canal d'irrigation à partir du bras du fleuve sénégal le plus proche - Mettre en place des bassins de rétention des eaux de pluies - Promouvoir les cultures à fort capacité de rendements - Veiller au respect du PAOS pour lutter contre la divagation des animaux - Solliciter l'appui des services de la direction de la protection des végétaux - Mettre en place des unités de conservation et de transformation des produits agricoles - Faciliter l'accès au financement des agriculteurs - Assurer un approvisionnement en intrants régulier et à temps - Renforcer et équiper les agriculteurs de la commune - Réhabiliter les aménagements vétustes et aménager de nouvelles terres - Mettre en place un programme de renforcement de capacité adapté et périodique pour les agriculteurs

Tableau 17: Indicateurs ODD dans le secteur de l'agriculture et valeur ciblée

Indicateurs localisés	Valeurs
Évolution du volume de production par culture	Cultures hivernales: Arachide= 20 t Niébé= 15 t *Bissap*= 35 t Cultures maraîchères: Oignon= 7000 t Tomate= 9000 t Chou= 6000 t Carotte= 5000 t
Nombre de localités situées à 100 mètres d'une piste fonctionnelle	*5*

Accès à un titre de propriété individuel ou collectif	Femme= 1% Homme= 10,2%
Montant des subventions allouées au secteur de l'agriculture	0
Malnutrition aiguë sévère (MAS) chez les enfants de moins 5 ans	2%
Malnutrition aiguë modérée (MAM)	15%

Dans la commune de Ndiébène Gandiol, la localisation des ODD liées à l'alimentation et à l'agriculture revient à considérer que la responsabilité d'éradiquer la faim (et d'assurer une alimentation suffisante et équilibrée pour tous) incombe à la production agricole.

En effet, la production agricole est aujourd'hui globalement insuffisante pour couvrir les besoins alimentaires de la population de la commune de Ndiébène Gandiol. Celle-ci est confrontée à un problème d'accès aux denrées alimentaires et certains en situation de sous-alimentation surtout chez les enfants de 0 à 5 ans, qui font face à des problèmes d'accès à la nourriture. La pauvreté contraint les capacités d'acheter de la nourriture, et les situations de crises, temporaires ou récurrentes (conflits, incidents climatiques, épidémies), contraignent dramatiquement la distribution des aliments.

Avec un taux de MAM de 15% et un aux MAS de 2%, la commune et ses partenaires devraient intégrer dans les structures DIPE le programme de cantine scolaire afin de contribuer à l'élimination de la malnutrition chez les enfants de 0 à 5ans.

2.1.2. Elevage

L'élevage constitue la seconde activité économique dans la commune de Ndiébène Gandiol. Elle joue un rôle important dans la redynamisation du tissu économique de la commune. Elle est pratiquée principalement par les peuls suivant un mode d'élevage extensif. A côté de ce dernier, se développe un élevage intensif de races améliorées comme le « *Ladoum* ».
La commune de Ndiébène Gandiol compte un important cheptel composé de bovins, ovins, caprins, asins et équins et volailles.

Tableau 18: Situation élevage dans la commune de Ndiébène Gandiol

Espèces	**Effectif**
Bovins	2 500
Ovins/ Caprins	9 500
Equins/ Asins	160
Camelins	156
Volailles	6 000

Source : Base de données ARD

Malgré la diversité et nombre plus ou moins important du cheptel, la commune ne compte qu'un seul agent vétérinaire, 2 magasins de stockage d'aliments et 5 parcs à vaccination. Ainsi, la commune gagnerait à booster le secteur de l'élevage par la mise en place d'infrastructures modernes (pharmacie vétérinaire, aire d'abattage, abreuvoirs, unités de transformations des produits et sous-produits d'élevage, etc.). Également, l'embouche bovine, ovine et caprine méritent d'être développés dans les différentes zones de la commune afin qu'elles puissent contribuer de manière significative à l'approvisionnement du marché local en produits animaliers.

☞ **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes	Défis
- Disponibilités de produits et sous-produits animal (lait, viande, fumure, peaux, etc)	- Divagation récurrente des animaux dans les champs agricoles - Inexistence d'unités de transformations de lait et des peaux d'animaux - Absence de pharmacie vétérinaire - Absence de système de financement adapté aux éleveurs ;	- Veillez à l'application stricte du Plan d'Occupation des Sols (PAOS) - Mettre en place des unités de transformation des produits animaliers (surtout le lait et les peaux)

- Existence d'un marché de bétail - Disponibilité d'espace pastoral - Présence du tapis herbacé pendant l'hivernage - Effectif important du cheptel - Existence d'organisations d'éleveurs dynamiques - Existence d'équipement pour le cheptel (parcs de vaccination, abreuvoir, puits pastoraux, etc.	-Vols de bétail récurrents -Difficultés d'approvisionnement en aliment bétail (durant la période soudure) -Faible couverture du taux de vaccination - Absence de cadre de dialogue et de gestion des conflits (agriculteurs/éleveurs) - Dégradation avancée de certains équipements destinés au cheptel (parc à vaccination, puits pastoraux, etc.) - Manque de formation pour les éleveurs (surtout les aviculteurs) - Faible accompagnement des éleveurs pour la sélection et l'acquisition de nouvelles des races - Apparition de nouvelles maladies qui affectent le cheptel	- Mettre en place une pharmacie vétérinaire - Mettre à contribution le Fonds d'appui à la stabilisation (Fonstab) pour financer les éleveurs de la commune - Lutter contre les vols de bétail - Renforcer le dispositif d'approvisionnement en aliments de bétail pendant la période soudure - Mettre en place d'un cadre de dialogue et de gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs - Réhabiliter les équipements défectueux - Mettre en place un programme de formation pour les éleveurs Faciliter aux éleveurs l'accès aux nouvelles races améliorées ; Sensibiliser les éleveurs sur les nouvelles maladies qui touchent le cheptel

Tableau 19: Indicateurs ODD dans le secteur de l'élevage et valeur ciblée

Indicateurs localisés	Valeurs
Volume de production de lait et de viande	Viande= 11180 Kg Lait=7500 litre

En 2023, la commune de Ndiébène Gandiol les volumes de production de viande et de lait sont largement en dessous des besoins des populations qui ne cessent de croitre. Au moment où la viande et le lait constituent, en particulier pour les groupes les plus vulnérables, des sources essentielles de nutriments et d'apport calorifique Aussi, le secteur de l'élevage constitue une source d'alimentation et de revenus monétaires très importante pour la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition et la pauvreté. Malgré cette importance, le secteur est confronté à un certain nombre de difficultés liées principalement aux effets du changement climatiques (apparition de nouvelles maladies, faible productivité du cheptel, disparition précoce des pâturages due à la rareté des pluies, etc.

2.1.3. Pêche et aquaculture

La pêche joue un rôle capital dans l'alimentation des populations de la commune de Ndiébène Gandiol. Les ressources halieutiques (poissons frais ou sèche) constituent un apport nutritionnel en protéines d'origine animale très important et sont très prisées par les ménages de la commune. Elles contribuent également à l'éradication totale de la faim (ODD1) du fait de sa place de choix dans le régime alimentaire des populations de la commune.

La pêche artisanale est pratiquée dans toutes les localités situées sur la frange maritime : Mouit, Dièle Mbame, Mboumbaye, Taré, Keur Barka, Tassinère et Pilote Barre.

Tableau 20: Situation de la pêche artisanale dans la commune de Ndiébène Gandiol

Indicateurs	Situation
Nombre de pêcheurs	1140
Nombre de pirogues	380

Principales espèces	Ethmalose (*cobo*), carpes (*sompatte ou Corogne*), otolithes (feuteu, khal, beur etc…), mulets (Guiss ou poune ou *deme*), crevettes (*sipah*), huîtres (*Yokhoss*), arches (*pagne*)
Marché approvisionnés	Saint-Louis, Louga, Kaolack, Touba, Dakar
Nombre organisations de pêcheurs	2
Nombre organisations de transformateurs	10
Nombre de ferme aquacole	1

Avec 395 tonnes de poissons frais capturés et 48,5 tonnes de poissons transformés (poids sec) en 2023, la pêche artisanale contribue fortement à l'amélioration des revenus des acteurs (pêcheurs, mareyeurs, les femmes revendeurs et les transformatrices, etc.) impliqués dans le secteur.

Malgré ses potentialités, le secteur de la pêche est aujourd'hui confronté à un certain nombre de difficultés qui plombent son essor: la brèche, la surpêche, le sous-équipement des pêcheurs, le départ de la main d'œuvre active, etc. Face à ce constat, l'aquaculture pourrait constituer une alternative pour la régénération des espèces halieutiques, au chômage des jeunes, à la rareté du poisson, à l'éradication de la faim à travers l'amélioration de la disponibilité alimentaire.

☞ **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes	Défis
- Existence de localités situées sur la frange maritime - Diversité des types de pêche (à la ligne, au filet, pêche marine) - Nombre important de pêcheurs - Expérience des pêcheurs - Présence d'un agent du service départemental de la pêche - Présence de la CLPA - Pratique de l'aquaculture - Existence de bassins piscicoles	- Absence de quai de d'embarquement et débarquements des pirogues - La faible capacité de reproduction des poissons - Cherté du matériel de pêche (pirogue, filet, moteur) - Raréfaction des produits halieutiques - Vétusté du parc piroguier et du matériel de pêche - Faible capacité de conservation et transformation des produits halieutiques - Manque d'équipements des pêcheurs - Problème d'accès au financement - Concurrence déloyale de grands navires de pêche étrangers	- Construction d'un quai de débarquements et débarquements - Veillez au respect de la période de reproduction des poissons - Subventionner le matériel de pêche - Veiller au respect des techniques conventionnelles de pêche - Développer la pisciculture pour faire face à la raréfaction des ressources halieutiques - Mettre en place des unités de conservation et de transformation des produits halieutiques - Doter aux pêcheurs d'équipement modernes de pêche - Faciliter l'accès au financement des pêcheurs - Promouvoir le développement de la pêche artisanale

Tableau 21: indicateurs ODD dans le secteur de la pêche et valeur ciblée

Indicateurs localisés	Valeurs
Volume de production poissons frais	2023=395000 kg 2022=302 500 kg 2021=320 000 kg
Volume de production sous-produits **(poissons transformés) poids sec**	2023=48500 kg 2022=39500 kg 2021=36000 kg

Source : service départemental de la pêche de Saint-Louis

Entre 2021 et 2023, le volume de production a atteint les 1 017 000 kg pour le poisson frais et les 124 000 kg pour les sous-produits transformé. Cette performance témoigne du dynamisme du secteur de la pêche, qui malgré les aléas liés au changement climatique, contribue au renforcement du pouvoir d'achat des acteurs à la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

2.1.4. Commerce

Le commerce occupe une place indispensable dans l'économie de la commune de Ndiébène Gandiol. Cette importance est appréciable dans sa capacité de création d'emplois et ses effets d'entraînement des autres secteurs de l'économie.
Le secteur du commerce est caractérisé par la diversité des infrastructures marchandes (marchés, boutiques, quincailleries, foirails, et d'une dizaine de boutiques multiservices) et leur distribution sur l'étendue du territoire communal.

Tableau 22: les types d'infrastructures marchandes de la commune de Ndiébène Gandiol

Type d'infrastructures	Effectif
Marché hebdomadaire	01
Marché permanent construits	03
Boutique	+30
Quincaillerie	08
Boulangerie	02

Source : Enquêtes PDC

Malgré cette diversité, le secteur reste dominé par un important lot d'espaces très exiguës et mal équipés qui font office de marchés permanents dans les villages (où les femmes y commercialisent des légumes, fruits et poissons frais ou sec), le manque de dynamisme du marché hebdomadaire et les ruptures fréquentes de produits et/ ou marchandises dans les boutiques de vente des produits de consommation courante.

☞ **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes	Défis
- Existence de marchés permanents et hebdomadaire - Existence d'une forte clientèle - Nombre important d'unités de commerce - Expérience des acteurs	-Difficultés d'approvisionnement en marchandises - Pénuries fréquentes de marchandises (gaz, ciment, etc.) - Absence de boutiques grossistes - Coût élevé du transport des marchandises - Difficulté d'accès aux financements - Non souscription à une assurance des acteurs -Enclavement de certains villages de la commune	- Réhabiliter le réseau routier pour faciliter l'acheminement des marchandises - Faciliter la création de boutiques grossistes - Modernisation du secteur par l'accompagnement de services financiers de proximité - Construire des pistes pour désenclaver certaines localités

2.1.5. Artisanat

L'artisanat est sans doute le secteur offrant le plus d'opportunités dans la commune de Ndiébène Gandiol et constitue le plus important en termes de nombre d'entreprises. Il est un secteur d'activité très important pour l'économie locale.

Le secteur de l'artisanat reste caractérisé par la diversité des domaines d'activités : la couture, la sculpture, la bijouterie, la peinture, la maçonnerie, la coiffure, la mécanique, la menuiserie (bois et métal), le tissage de nattes et la confection d'oreillers et de taies en cuir sont les principales activités artisanales pratiquées dans la commune. On note également une activité artisanale dans presque chaque localité et une forte présence de femmes dans les domaines d'activités comme la couture, le tissage de de nattes, la coiffure, etc.

Cependant, le secteur est confronté à beaucoup de difficultés qui limitent la portée de sa contribution à l'économie locale. Il s'agit entre autres du faible niveau d'équipement des artisans, la concurrence provoquée par la proximité avec Saint-Louis et le manque d'articulation avec les autres secteurs d'activités principalement le tourisme.

☞ **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes	Défis
- Présence d'artisans dans la commune - Diversité des unités artisanales - Tradition ancrée de certaines activités (Teinture, bijouterie et les sculptures)	- Manque d'équipements et de moyens logistiques - Déficit de formations et de renforcement de capacités des artisans - Inexistence de centre de formation professionnelle au métier d'artisan - Manque de visibilité -Difficultés de financement -Approvisionnement difficile en matières premières - Faible accès des artisans à la commande publique	- Accompagner les artisans dans l'acquisition d'équipements et moyens logistiques - Mettre en place des programmes de renforcements de capacités des artisans - Création d'une maison de l'outil dans la commune - Organiser des expositions ou foires pour plus de visibilité du potentiel des artisans - Faciliter l'accès au financement des artisans - Facilitation de l'écoulement des produits artisanaux - Contraindre les structures à céder aux artisans les 15% de la Commande publique promis

2.1.6. Tourisme

L'industrie touristique contribue fortement au développement de la zone à travers la valorisation des ressources culturelles et naturelles, l'accès aux services sociaux de base et la création d'emplois. Dans la commune de Ndiébène Gandiol, le tourisme s'affirme comme un levier majeur de l'économie locale. Ce potentiel est stimulé par la proximité des parcs nationaux, tels que le Parc national de la Langue de Barbarie, Réserve spéciale de faune de Geumbeul, Aire marine protégée de Saint-Louis, Réserve naturelle communautaire de Gandon. Ces ressources naturelles offrent ainsi un paysage attractif avec le fleuve et la mer ainsi que les îlots de reproduction d'oiseaux migratoires, un écosystème de mangrove hallucinant et des espèces animales rares.

La commune de Gandiol constitue également une attractivité pour les touristes à cause de son offre pour une découverte de monuments et de sites historiques notamment le site de *Balacoss*, la tour de *Tassinère*, les canons de *Gouye Reine*, etc.

Avec une capacité d'accueil composée de 06 hôtels, 3 campements et une maison d'hôtes, la commune de Ndiébène Gandiol constitue une destination très prisée par les touristes. Mais pour autant, le potentiel en offre touristique n'est pas valorisée de manière optimale vue l'insuffisance de l'intégration du secteur

dans la politique locale qui devrait se reposer sur une implication des populations et l'instauration d'un environnement salubre.

Cependant, depuis 2010, le nombre de visiteurs par an dépasse régulièrement la barre des 10.000 touristes. Ainsi, pour un tourisme durable et responsable, moteur de développement de la commune de Ndiébène Gandiol, les comités villageois de Développement (CVD) mis en place dans le cadre de la gestion de la réserve naturelle communautaire (RNC) devraient contribuer pleinement à l'essor du tourisme par leur implication dans les activités d'accueil et de guide des touristes.

☞ **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes	Défis
- Présence du SAPCO dans le département - Volonté des autorités locales à accompagner les futurs investisseurs - Patrimoine naturel, historique et culturel riche	- Aucune synergie entre les acteurs du tourisme - Faible implication des communautés locales dans la valorisation touristique de la commune - Absence de politiques/ initiatives communautaire de promotion de la destination Gandiol - Absence d'agence de voyage dans le territoire communal	- Sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel ; - Promotion d'une politique touristique intégré avec une plus d'implication des communautés - Promouvoir la destination Gandiol - Faciliter la création d'une agence de voyage

2.1.7. Industrie et PME/PMI

On note un développement timide du secteur industriel dans la commune de Ndiébène Gandiol caractérisé par la présence d'une seule usine de farine de poisson, CEA Production située à Keur Barka. Cette usine contribue à l'employabilité des jeunes et des femmes et contribue au développement socio-économique de la commune. Pour autant, la présence de l'usine de farine poisson est arrimée aux odeurs nauséabondes, pollution, corruption et pêche illégale dans la zone.

Cependant, la route des Niayes et la construction prochaine de l'autoroute à péage reliant Dakar- Saint-Louis constituent un facteur d'attraction des investisseurs dans les industries extractives et les industries de transformation de produits agricoles, élevages et halieutiques. La commune gagnerait à l'identification et à la mise en place d'une zone industrielle et faciliter l'installation des industries à travers la promotion d'un partenariat public/privé.

☞ **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes	Défis
- Disponibilité foncière pour accueillir les futurs investisseurs - Proximité avec la commune de Saint-Louis - Ouverture vers la mer - Disponibilité d'une importante main d'œuvre active - Zone de fortes productions agropastorales et halieutiques - Existence d'un réseau routier (route des Niayes et bientôt l'autoroute à péage Saint-Louis-Dakar)	- Absence avec de convention entre CEA Production et la commune - Faible recouvrement des taxes liées à l'activité de CEA par la commune - Faible prise en charge de la RSE par CEA Production - Pollution environnement - Mauvais état des pistes Problème d'accès à la terre des jeunes pour la création de PME/PMI - Absence de politiques incitatives liées à l'activité des PMI/ PMI	- Créer des conditions favorables à l'investissement - Faciliter le recouvrement par la commune de toutes les taxes par CEA Production - Mettre en place des conventions entre les PME/ PMI et la commune pour un meilleure respect de la RSE - Faciliter l'accès des jeunes à la terre ; Encadrer les PME/PMI pour impacter durablement sur l'économie locale.

2.1.8. Mines

Dans la commune de Ndiébène Gandiol, on note plusieurs activités minières : extraction de sable, du sel et du zircon. Ainsi, on dénombre trois (03) carrières privées temporaires de sable (toutes les trois (03) ont des autorisations en cours de validité), une carrière publique de banco, un permis de recherche de minéraux lourds (zircon) détenu par la société SEN HMC.

Tableau 23: Les sites réglementaires d'exploitation minière de la commune

Type d'exploitation minière	Effectif	Localisation
Carrière sable	3	Guingué, Boulel (Ricotte) et Mbao
Carrière banco	1	Gantour
Site d'exploitation de sel	4	Ndiebene Gandiol
Site d'exploitation de zircon	1	Ndegou

Source : service régional des mines et de la géologie de Saint-Louis

L'exploitation de ces carrières (sable et banco) est réglementée par la commune qui collecte des taxes de stationnement sur chaque chargement (1500 pour les camions de petit modèle et 3000 pour les camions de de grand modèle).

En outre, on note la présence d'une dizaine de sites d'exploitation du sel offre à plus d'une centaine de femmes des revenus réguliers. Il faut signaler que ces sites appartiennent à des familles traditionnelles à qui reviennent le 1/3 des quantités extraites. Ce qui réduit pour ces braves femmes organisé en GIE, leur gain pour ce travail dur qu'elle réalise dans des conditions assez difficiles. Les centaines de tonnes de sel produits sont vendus à des prix dérisoires (200 à 400 f CFA la bassine) à des commerçants venant de Dakar et du Mali. Pour améliorer la qualité à travers le conditionnement après l'iodation, le programme PFNAC a appuyé la commune en construisant une unité de conditionnement et de stockage du sel traité. Un accompagnement de ces femmes dans la promotion du sel du gandiol leur ouvrirait d'autres marchés tout en permettant d'améliorer de manière significative leur pouvoir d'achat.

On dénombre aussi, une activité minière d'extraction du zircon à Ndegou. Cette ressource minière (zircon) est exploitée par une entreprise chinois *« African Investment »* sous la supervision du service régional des mines et de la géologie et de la commune de Ndiébène Gandiol. Un de la RSE de l'entreprise pourrait permettre d'appuyer la commune dans l'emploi des jeunes et l'amélioration de la qualité des services sociaux.

☞ **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes	Défis
- Existence de sites d'exploitation du sel - Existence de carrières - Réglementation de l'exploitation des sables - Existence de carrières privées d'extraction de sable et banco - Existence de site d'exploitation du zircon	- Pollution des sites salins par les ordures ménagères - Insuffisance de magasin de stockage du sel - Manque d'équipements d'extraction, de traitement et de transformation du sel - Manque de formation - Problème de commercialisation du sel - Présence de sites non réglementaires d'extraction de sable et de sel - Faible respect du RSE par l'entreprise d'exploitation du zircon - Difficile d'accéder dans les carrières pendant l'hivernage (mauvaises pistes d'accès) ; - Problèmes d'avoir des délibérations à usage de carrière sur des demandes en cours ; - Extraction et exploitation illicites des dunes de sable par les charretiers ;	- Protection durable des sites d'exploitations minières - Mise en place d'équipements et d'infrastructures de production et de traitement du sel adaptés. - Renforcement de l'accompagnement et la réglementation de la gestion minière - Meilleure respect du RSE par l'entreprise d'extraction du zircon - Construire des pistes d'accès qui mènent aux carrières - Faciliter la mise à disposition des demandeurs des délibérations à usage de carrières - Lutter contre l'ouverture de carrières clandestines

2.2. Secteurs d'appui à la production

2.2.1. Transport et désenclavement

Le réseau routier de la commune est composé d'une route départementale, de pistes principales latérites et de pistes secondaires.

Tableau 24: Réseau routier de la commune de Ndiébène Gandiol

Réseau routier	Effectif	Etat
Route départemental	01	Bon état
Pistes latéritiques	06	Mauvais état
Pistes secondaires	+10	Mauvais état

La mobilité des personnes, des biens et des services est un problème central au niveau de la commune malgré l'existence d'une route départementale de 18 km et de 06 pistes latérites de 23 km. Cette situation est liée aux insuffisances et au mauvais état des pistes qui posent d'énormes difficultés lors de l'évacuation des malades ou de l'écoulement des produits agricoles.

Le parc est composé d'automobiles de transport en commun (Bus, car, mini-car et taxi), de moto taxi (*Jaakarta*) et de véhicules privés de particuliers. La construction de la route des Niayes et de l'autoroute à péage reliant Dakar à Saint-Louis accompagnée de construction de pistes de désenclavement des villages les plus reculés ; devrait ainsi permettre à la commune de se positionner comme un important carrefour de développement économique et social.

☞ **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes	Défis
- Existence d'une route départementale en bon état - Existence de pistes de production - Existence d'un réseau routier (pistes latéritiques, etc.)	- État de délabrement avancé des pistes latéritiques - Entretien du réseau routier inexistant - Insuffisance de moyens de transport - Insuffisance des moyens financiers/ investissements importants - Non-respect de la réglementation des tarifs - Insuffisance dans le recouvrement des taxes liées au transport - Absence de gare routière moderne aménagée - Enclavement de certaines localités	- Développement du réseau de transport intra et intercommunal - Entretien et maintenance des pistes non classées ; - Désenclavement des zones de production et des localités éloignées - Instauration de taxes municipales

2.2.2. Postes et télécommunications

La couverture du réseau téléphonique est assurée par trois antennes de trois opérateurs mobiles à savoir: Orange, Free et Expresso. On note un réseau plus ou moins stable dans la zone de Ndiébène Gandiol qui polarise les antennes relais. Cependant, plus on s'éloigne de la zone où sont implantées les antennes, une instabilité allant de la faiblesse du signal à la perte totale du réseau téléphonique est constatée. Les villages les plus concernés sont entre autres Gantour, Mouit et Ricotte.

De même, certaines localités de la commune éprouvent d'énormes difficultés de réception du signal radio et/ ou télévision. Ce qui ne favorise pas un accès équitable des populations de commune aux technologies de l'information et de la communication. Face à cette situation, la commune de Ndiébène Gandiol devrait s'inscrire dans le processus d'atteinte de l'ODD 9 pour accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et de la communication et faire en sorte que tous les habitants de la commune aient accès à Internet à un coût abordable. Ainsi, la généralisation de l'accès aux TIC aura pour effet de favoriser l'innovation locale pour donner un coup de fouet à la croissance de l'économie locale, de fournir un travail décent et de réduire les inégalités.

☞ **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes	Défis
- Existence d'antennes relais de réseaux GSM - Présence de 3 opérateurs mobiles	- Réseau de téléphone mobile instable et limité dans une grande partie de la commune - Réseau internet instable et limité - Difficulté de réception du signal radio et/ou télévision dans certaines localités	- Eradication total des zones blanche (non couvertes par les réseaux) - Amélioration de la connexion mobile - Mettre en place des antennes relais pour faciliter la réception du signal radio et/ ou télévision

2.2.3. Energie

La fourniture d'électricité de la commune de Ndiébène Gandiol est assurée à 52% par la SENELEC et 48% par le COMASEL. Ainsi, plus de la moitié des localités de la commune sont électrifiées avec un taux de couverture en énergie électrique estimé à 86,1%.
Malgré cette performance, il existe toujours des localités de la commune qui ne sont pas électrifiées.
Aussi, la qualité du service de fourniture d'électricité de la COMASEL est loin des attentes des consommateurs. En effet, la Compagnie Marocco-Senegalaise d'électricité fait l'objet de beaucoup de contestations des clients sur la difficulté d'accès aux cartes de recharge qu'on ne trouve que sur un seul lieu de la commune. Aussi, le mode de forfait prépayé dont la consommation est limitée au mois en cours constitue une difficulté majeure pour les populations.
Compte tenu de l'importance de l'énergie et de ses effets d'entraînement sur l'ensemble des secteurs d'activités, le mixte énergétique serait une alternative pour satisfaire la demande et réduire les coûts liés à l'énergie. La commune devrait tirer pleinement profit de ses potentialités énergétiques (soleil et vents) pour aller vers une politique de promotion des énergies éoliennes et solaires afin de s'inscrire dans la mise en œuvre de l'ODD 7 pour l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable.

D'un autre côté, beaucoup de ménages utilisent le bois de chauffe pour la cuisson. La même source sert souvent d'alternative aux transformatrices de poissons et d'huîtres. Ce niveau de consommation peut constituer une réelle menace pour l'environnement. L'intervention du programme dotation de foyers améliorer pourrait contribuer à une utilisation rationnelle du bois de chauffe.

☞ **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes	Défis
-Présence du réseau SENELEC et COMASEL - Forte demande des populations (clients) - Existence d'un potentiel solaire et éolien - Existence d'une station d'essence (API)	- Difficulté pour réaliser des extensions - Faiblesse de la puissance du courant électrique dans la commune - Présence de localités non connectés - Coupure intempestive - Manque d'entretien des réseaux	-Réaliser des travaux d'extension du réseau électrique vers les localités non électrifiées - Amélioration du taux de couverture par village - Augmentation de la puissance électrique - Promotion des énergies renouvelables

Tableau 25: Localisation des indicateurs ODD dans le secteur de l'énergie

Indicateurs localisés	**Valeurs**
Nombre de localités raccordés à l'électricité	86,1%
Nombre d'initiatives locales basées sur les énergies renouvelables	0%
Utilisation des combustibles ligneux	61,3%
Possession de foyers améliorés	68,0%

2.2.4. Services financiers

L'environnement des affaires favorables dans la commune de Ndiébène Gandiol n'a toujours pas permis l'installation des services financiers décentralisés. C'est dire que malgré le rôle de premier plan de l'agriculture, l'élevage, de la pêche, du tourisme, etc., la commune ne dispose toujours pas de banques, encore moins de bureaux poste finance, CMS, PAMECAS, etc.

Les seules entités présentes dans la commune qui font office de transactions monétaires sont composées principalement de deux (2) mutuels d'épargne et de crédit (MEC) situés Ndiébène Gandiol et Mboumbaye. Cependant, depuis quelques temps, ces deux MEC sont fermés, ce qui accentue les difficultés des populations à accéder un SFD. Pour autant, on dénombre un point BAOBAB et des points de transfert d'agent avec les opérateurs de monnaies électroniques : Wave, Orange Money, Free money, etc.

Compte tenu de l'importance des SFD (surtout pour le financement de l'économie locale) et pour le paiement des transferts monétaires des émigrés en zone urbaine tout comme en zone rurale, l'amélioration de l'accès aux TIC et l'installation de bureaux (Poste ou CMS ou, PAMECAS, ou encore MEC, etc.) est l'un des plus grands souhaits des populations de la commune de Ndiébène Gandiol.

Avec l'appui technique et l'accompagnement de Plan Sénégal depuis plus de 10 ans, les femmes font aussi recours à d'autres formes de financement comme le système rotatif de crédit sous forme de tontine appelé Association Villageoise d'Epargne et de Crédit (A.V.E.C) dans chaque village. Ces A.V.E.C sont fédérées au niveau communal pour constituer une Fédération des AVEC (F.A.V.E.C).

Cette forme d'association est assez efficace car elle permet aujourd'hui à beaucoup de femmes d'accéder à des crédits progressifs qui partent de 5000 F CFA au début pour atteindre plus de 500 000 F cfa après quelques années.

☞ **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes	Défis
- Existence d'un système de financement rotatif des femmes (AVEC) - Forte demande des populations - Présence de 2 MEC à Ndiébene et Mboumbay - Présence d'un point BAOBAB - Intervention des structures de financement (DER/FJ, etc.)	- Absence de banques et SFD (CMS, PAMECAS, Poste finance, etc.) - Fermeture des 2 MEC à Ndiébène et à Mboumbay - Faiblesse des fonds de crédit - Conditions d'accès au financement (garantie, intérêts…) difficiles à remplir - Problème de recouvrement des crédits	- Féliciter l'installation des banques dans le territoire communal - Ré-ouvrir les 2 MEC à Ndiébène et à Mboumbay - Renforcer des lignes de crédit - Rechercher des partenaires pour faciliter l'accès au financement

III. PROFIL GOUVERNANCE ET PARTENARIAT

I.1. Profil des élus locaux

Le conseil municipal de Ndiébène Gandiol compte quarante-six (46) élus locaux. Il est dirigé par le Maire assisté d'un cabinet (bureau) composé de trois adjoints dont une femme, d'une secrétaire municipale et de douze (17) commissions techniques. Avec les deux femmes dans le cabinet Maire et les trois (6) femmes présidentes de commissions techniques, la commune de Ndiébène accorde une place importante à la gente féminine.

Tableau 26: profil des élus locaux de la commune de NdiébèneGandiol

Composantes	Indicateurs	Effectif	%
Âge	-35 ans	3	6,52
	35-60 ans	27	58,70
	Plus de 60 ans	16	34,78
Sexe	Femmes	23	50
	Hommes	23	50
Niveau d'instruction	Coranique/ Alphabétisation	27	58,70
	Primaire	4	8,70
	Moyen/ Secondaire	7	15,22
	Universitaire	8	17,39
Catégorie Socioprofessionnelle	Agriculteur	4	8,70
	Commerçant	4	8,70
	Pêcheur	22	47,83
	Relais communautaire	2	4,35
	Enseignant/ Professeur	5	10,87
	Etudiant	2	4,35
	Autres	7	15,22

Source : Secrétaire municipal commune Ndiébène Gandiol

Chaque village officiel de la commune de Ndiébène Gandiol est représenté au conseil municipal. Les conseillers municipaux jouent le rôle d'interface entre la commune et les populations des villages auxquels ils représentent. Par conséquent, l'exploitation de la grille de mesure des performances de la commune montre que le conseil municipal se réunit régulièrement et au besoin en fonction des urgences des questions et dossiers à traiter. Ainsi, au courant de l'année 2023, le CM s'est réuni quatre (4) fois. Cela témoigne de la volonté affichée des élus d'échanger sur les problématiques de développement de leur commune. Pour assurer une bonne gestion de la commune, le conseil municipal a mis en place différentes commissions techniques :

Tableau 27: liste des commissions techniques du conseil municipal de Ndiébène Gandiol

N°	Commissions	Présidents
1	Domaniale	Ndiogou Diagne
2	Coopération, décentralisée et migration	Sokhna ndiaye sylla
3	Environnement et cadre de vie	Mousse Mame Ndiaye
4	Elevage	Amadou Diop
5	Agriculture	Djibril Mbengue
6	Urbanisme	Yacine wade
7	Jeunesse, Sport et loisirs	Ousseynou Diop
8	Education, formation et alphabétisation	El Hadji malick Dieng
9	Santé et hygiène	Fatou Khol
10	Passation de marché	Abdoulaye Dieng
11	Culture, Art et tourisme	Mame Awa Mbaye
12	Aménagement, transport et urbanisme	Yacine Diop Wade

13	Entrepreneuriat féminin	Khady Faye
14	Pêche et aquaculture	Abdou Seye
15	Planification, suivi et évaluation	Ismaila Fall
16	Finances	Souleymane Gueye
17	Sage et gestion des conflits	Youssoupha Ka

Source : Secrétaire municipal commune Ndiébène Gandiol

Malgré qu'elles soient investies de missions importantes pour le développement socio-économique de la commune, ces commissions techniques se réunissent rarement. L'une des raisons explicatives de cette situation serait liée au manque de maîtrise des missions par certains responsables de commission et les nombreuses sollicitations des populations qui laissent peu de disponibilité aux élus.

I.2. Expérience de bonne gouvernance de la commune de Ndiébène Gandiol

I.2.1. Dispositif de bonne gouvernance basé sur un tissu associatif dynamique

L'expérience de la commune de Ndiébène Gandiol en matière de bonne gouvernance peut être appréciée sur la base de son tissu associatif. En effet, la commune dispose d'un réseau d'organisations communautaires de base (OCB) organisées selon le groupe d'âge ou le sexe (jeunes, adultes, GPF de femmes), le domaine d'activité (agriculteurs, éleveurs, etc.), l'appartenance religieuse (*Dahiraas* Mouride, Tidiane, etc.), etc. Une analyse du tissu associatif permet de répertorier plus d'une cinquantaine d'OCB composées comme suit:

Tableau 28: les différentes catégories d'OCB à Ndiébène Gandiol

Catégorie d'OCB	**Nombre**
Sportif et Culturelle (ASC)	27
Promotion Féminine	40
Coopérative agricole	3
Organisation d'éleveurs	1
Organisation de pêcheurs	1
Organisation Religieuse	1

Source : Secrétaire municipal commune Ndiébène Gandiol

Ces différentes organisations communautaires de base (OCB) se caractérisent entre autres par leur représentativité, leur dynamisme et leur capacité d'impulser un développement à la base. Ce qui dénote de la présence au sein de l'espace communal d'un tissu associatif très dynamique et engagé au service du développement de leur localité. Cet engagement associatif augure les bases d'une bonne gouvernance locale dans la commune.

I.2.2. Dispositif de bonne gouvernance basé sur une maîtrise de l'information

L'accès à l'information est un élément permettant d'apprécier le niveau de bonne gouvernance. Il constitue un baromètre de mesure de la bonne gouvernance. Dans la commune de Ndiébène Gandiol, les populations utilisent différents canaux pour s'informer.

Tableau 29: les principaux canaux d'information existants dans la commune

Canaux d'infos	**Types**	**Fréquence de réception**
TV	Toutes les télés nationales et chaînes d'informations des Bouquets Canal+ et TNT	Tous les jours
Radio	Radio Sénégal, RFI, SUD FM, RFM, WALF FM, Radio communautaire « *Hahatay* »	Tous les jours

Internet	Réseaux internet Orange, Free, Expresso et Promobile	Tous les jours
Journaux	Observateur, Quotidien, Soleil	24 heures après leur parution

Source : Secrétaire municipal commune Ndiébène Gandiol

En outre, la commune communique avec les populations via les canaux traditionnels: par affichage, par l'intermédiaire des chefs de villages ou chefs religieux ou par l'administration déconcentrée. C'est ainsi que les convocations et les invitations se font à travers des correspondances tandis que les grandes mobilisations se font à travers des communiqués de radio et d'animation mobile avec une sonorisation ou à travers les réseaux sociaux.
Cependant, l'absence de supports de communication (téléphone fixe, internet et de site web) et d'une institutionnalisation de la communication entre le conseil municipal et les populations à travers leurs organisations socio-professionnelles sont entre autres les facteurs qui limitent la participation citoyenne à la gestion des affaires communautaires.

I.3. Dynamique partenariale

Dans la réalisation des actions de développement, la commune de Ndiébène Gandiol bénéficie de l'appui de partenaires techniques et financiers:

Tableau 30: Liste des partenaires de la commune par secteur

Nom partenaire	Secteur d'intervention
CICOVA	Coopération décentralisée
PROMOGED	Environnement
ONG3D	Financement activités génératrices de revenus, renforcement de capacités des jeunes et des femmes
PROCASEF	Foncier
PLAN	Education
MON3	Education, Assainissement
PNEPJA	Education/ Alphabétisation
CARITAS/ SENEGAL	Eau/ Assainissement/ Migration/ Santé
PNDL/ ARD	Développement
SAED	Agriculture
ANCAR	Agriculture
Counterpart	Education
DER/ FJ	Entreprenariat et autopromotion des jeunes et des femmes

Source : Secrétaire municipal commune Ndiébène Gandiol

Malgré cette dynamique partenariale, l'équipe municipale gagnerait si elle entreprend des initiatives allant dans le sens d'élargir le champ partenarial (Missions à l'étranger dans le cadre de la coopération décentralisée, correspondances adressées à de projets et programmes, etc.). Pour cela, elle peut s'appuyer sur ses émigrés établis à Dakar, Saint- Louis et Thiès et à l'extérieur du pays.

I.4. Bonne gouvernance budgétaire : évolution du budget de la commune

Le conseil municipal de Ndiébene Gandiol a élaboré un budget d'un montant 434 026 253 en 2023, 330 929 169 en 2022 et 391 281 092 en 2021.

Tableau 31: Evolution du budget de la commune de 2020 à 2023

RECETTES						
FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		TOTAL	
Années	**Prévues**	**Réalisées**	**Prévues**	**Réalisées**	**Prévues**	**Réalisées**
2023	214882213	90031386	219144040	20701165	434026253	110732551
2022	232168822	99681868	98760347	8932304	330929169	108614172
2021	228349711	91071380	162931381	64260035	391281092	155331415
DÉPENSES						
Années	**Prévues**	**Réalisées**	**Prévues**	**Réalisées**	**Prévues**	**Réalisées**
2023	214882213	90031386	219144040	20701165	434026253	110732551
2022	232168822	99681868	98760347	8932304	330929169	108614172
2021	228349711	91071380	162931381	64260035	391281092	155331415

Source : Secrétaire municipal de la commune de Ndiébène Gandiol

L'analyse du budget de la commune de Ndiébène Gandiol en 2023 montre un léger équilibre entre les dépenses de fonctionnement (49,51%) et les dépenses d'investissements (50,49%). Ceci est en phase avec la norme pour les budgets des CT qui voudrait que les dépenses d'investissement soient à 55% (pour plus de réalisations palpables). Cependant, sur la période 2012-2023, l'exécution des dépenses d'investissement n'a jamais atteint la moitié des crédits. Le taux de réalisation de ces dépenses est très faible notamment pour les trois années de gestion mentionnées ci-dessus. Ce faible niveau de réalisation des dépenses d'investissement s'explique en partie par les retards constatés dans l'exécution des marchés mais surtout par le retard dans la mise en place des ressources financières ». Cette situation ne permet pas la réalisation effective des projets d'équipement ou de développement socio-économique de la commune.

Au regard de ces trois années budgétaires, nous pouvons remarquer facilement que le conseil municipal manque de maîtrise sur ses recettes et a du mal à trouver des ressources additionnelles pour financer les projets destinés aux populations pour leur bien-être. L'essentiel de son budget est financé par la subvention de l'Etat du Sénégal. Il convient alors d'envisager des mesures pour augmenter les recettes endogènes et innover sur d'autres mécanismes de financement.
Cependant, compte tenu de l'augmentation en 2016 des fonds de dotations de l'Etat (FDD et FECL), le budget de la commune de Ndiébène Gandiol reste toujours faible au regard de ses enjeux de développement social, économique et environnemental. En outre, il n'y a pas à ce jour une ligne dans le budget alloué au développement économique locale (DEL).
Ainsi, pour hisser la commune sur la voie de l'émergence, l'équipe municipale doit développer de nouvelles stratégies de création de ressources propres à travers la rénovation et l'équipement des marchés permanents, l'élargissement du marché hebdomadaire avec l'ouverture d'autres marchés dans les gros villages, l'ouverture de gare routière au niveau du chef-lieu de commune et dans les gros villages, l'évaluation du patrimoine bâti en vue de la collecte de l'impôt en rapport les services fiscaux.

1.5. Mesure de performances de la commune

La mesure de performance, innovation majeure dans la nouvelle démarche de planification locale a permis d'évaluer les capacités de la commune en matière de gouvernance. Les résultats obtenus reflètent certaines difficultés de la commune dans la gouvernance et la promotion du développement économique et social de son territoire. Ces faibles performances sont dues à une insuffisance des moyens d'investissement, de personnel technique qualifié et d'initiatives de promotion de la participation citoyenne. Le tableau ci-dessous présente les performances dans les différents domaines.

Tableau 32: Présentation des résultats de la grille de performance

Domaines	**Critères**	**Notations (moyenne)**	**Appréciations**
Capacité de la commune à satisfaire les besoins prioritaires des populations	Accès aux services sociaux de base	8/11	Passable
	Promotion du développement économique local (DEL)	6/9	Assez-Bien
Capacité de pilotage institutionnel, technique et financier de la commune	Gestion administrative	15/20	Bien
	Gestion Technique	13/16	Assez-Bien
	Gestion fiduciaire	11/20	Passable
Participation citoyenne dans la gestion des affaires locales	Cadre institutionnel de la participation et accès à l'information	14/16	Bien
	Engagement des citoyens	8/8	Très-Bien
Niveau de performance		**75/100**	Bien

☞ **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes	Solutions préconisées
-Tenue régulière des réunions du conseil municipal -Existence d'un plan annuel d'investissement -Prise en compte des charges d'entretien dans le budget -Existence d'un système d'archivage des documents administratifs -Bon fonctionnement du service de l'État civil -Relations étroites entre la mairie, les structures déconcentrées et décentralisées -Bon taux de recouvrement des recettes -Publication des délibérations du conseil municipal	-Insuffisance de moyens (financiers, matériels et techniques) -Faiblesse dans l'appropriation des initiatives de développement local -Absence de mécanismes de suivi et évaluation des projets et programmes de développement local -Faiblesse de la contribution des impôts et taxes - Carnet d'adresses de partenaires insuffisant -Faible capacité à mobiliser les services techniques	-Acquisition de matériels technique (Archivage des documents) -Formation des élus sur leurs rôles et responsabilités -Sensibilisation/ communication sur les ambitions et initiatives de développement de la Commune -Formation et mise en place d'un mécanisme de Suivi-Évaluation des projets et programmes qui interviennent dans la commune -Renforcement du carnet des partenaires

Tableau 33 : Localisation des indicateurs ODD dans le secteur de la gouvernance et partenariat

Indicateurs localisés	**Valeurs**
Nombre de CC inclusifs et fonctionnels mis en place (Quartiers et villages)	1
Nombre de conventions de partenariats des OSC	0
Nombre de conventions PPP par CT	2
Pourcentage de sièges occupés par les femmes dans le conseil municipal	50%

Proportion des dépenses totales de la commune affectées aux services essentiels (éducation, santé et protection sociale)	132 126 686
Nombre de groupements de femmes bénéficiant d'un financement	4,4%
Enregistrement des enfants à l'état civil	83,4%
Ressenti des populations sur la sécurité	81,9%

Dans le domaine de la gouvernance et du partenariat, la commune de Ndiébène Gandiol a enregistré de bons résultats. Ainsi, avec 50% de femmes qui siègent au conseil municipal, 83,4% d'enfants enregistrés à l'état civil et 81,9% des populations qui se sentent en sécurité, la commune de Ndiébène Gandiol fait figure de bon élève pour l'atteinte des ODD liés à la gouvernance et au partenariat. A cela s'ajoute les dépenses importantes (132 126 686) affectées en 2024 aux services essentiels : éducation, santé et protection sociale.

Néanmoins, des efforts restent à faire pour augmenter le nombre de cadre de concertation à l'échelle des villages. Egalement, la commune gagnerait à nouer des conventions de partenariats avec OSC pour se hisser au rang des collectivités territoriales qui impriment les bonnes pratiques en matière de gouvernance locale.

1.6.Gestion du foncier

Depuis 2013, la gestion du foncier dans la commune de Ndiébène Gandiol est du ressort d'un bureau foncier mis en place par le PDIDAS. Désormais toutes les questions liées au foncier sont gérées par ce bureau par des outils innovants comme le Système d'Information Foncière (SIF), la Charte du Domaine Irrigué (CDI), etc.
Ainsi, une analyse de la situation foncière suivant le mode d'usage dans la commune donne la répartition suivante :

Tableau 34: Dotation en registre et formulaire foncier

Désignation	**Quantité**
Registre de demande foncière	8
Registre de conflit foncier	7
Fiche de demande foncière	0

Source : Bureau foncier de Ndiébène Gandiol

Tableau 35: Nombre de demande foncière à usage avant 2024

	Agriculture	**Elevage**	**Habitation**	**Commerce**	**TOTAL**
Affectation	70	20	10	9	109
Régularisation	456	-	993	23	1472
Régularisation avec L'appui du PDIDAS	603	-	846	-	1449
Permis d'occuper	-	-	-	-	-
Désaffectation	16	1	81	-	98
TOTAL	1145	21	1930	32	**3128**

Source : Bureau foncier Ndiébène Gandiol

☞ **Atouts, Contraintes et Défis**

Atouts	Contraintes	Défis

- Existence d'un bureau foncier - Existence d'outils de gestion foncière (SIF, POAS) - Disponibilité d'une assiette foncière encore inexploitable - Existence de registres de demande, de conflit et de fiche de demande foncière - Diversification des vocations des sols	- Prééminence du droit coutumier sur la loi sur le domaine national - Recrudescence de conflits sur le foncier - Faible application des outils de gestion foncière (SIF CDI, POAS) - Absence de stratégie de communication locale sur les enjeux du foncier - Faible maîtrise des informations foncières - Insuffisances des outils manuels et spatial (registre de demande, fiche de demande, dossier foncier GPS) ; - Manque de ressources humaines dans le bureau foncier ; - La prédominance du régime traditionnel	- L'appropriation du bureau foncier par les populations - Application des outils de gestion foncière pour éviter les conflits - Mise en place d'un système de communication sur le foncier -Renforcement de capacités des élus sur la gestion foncière -Sensibilisation/communication sur les enjeux du foncier dans le DEL - Mise en place d'un cadre local de dialogue sur le foncier

Tableau 36: Localisation des ODD dans le secteur du foncier

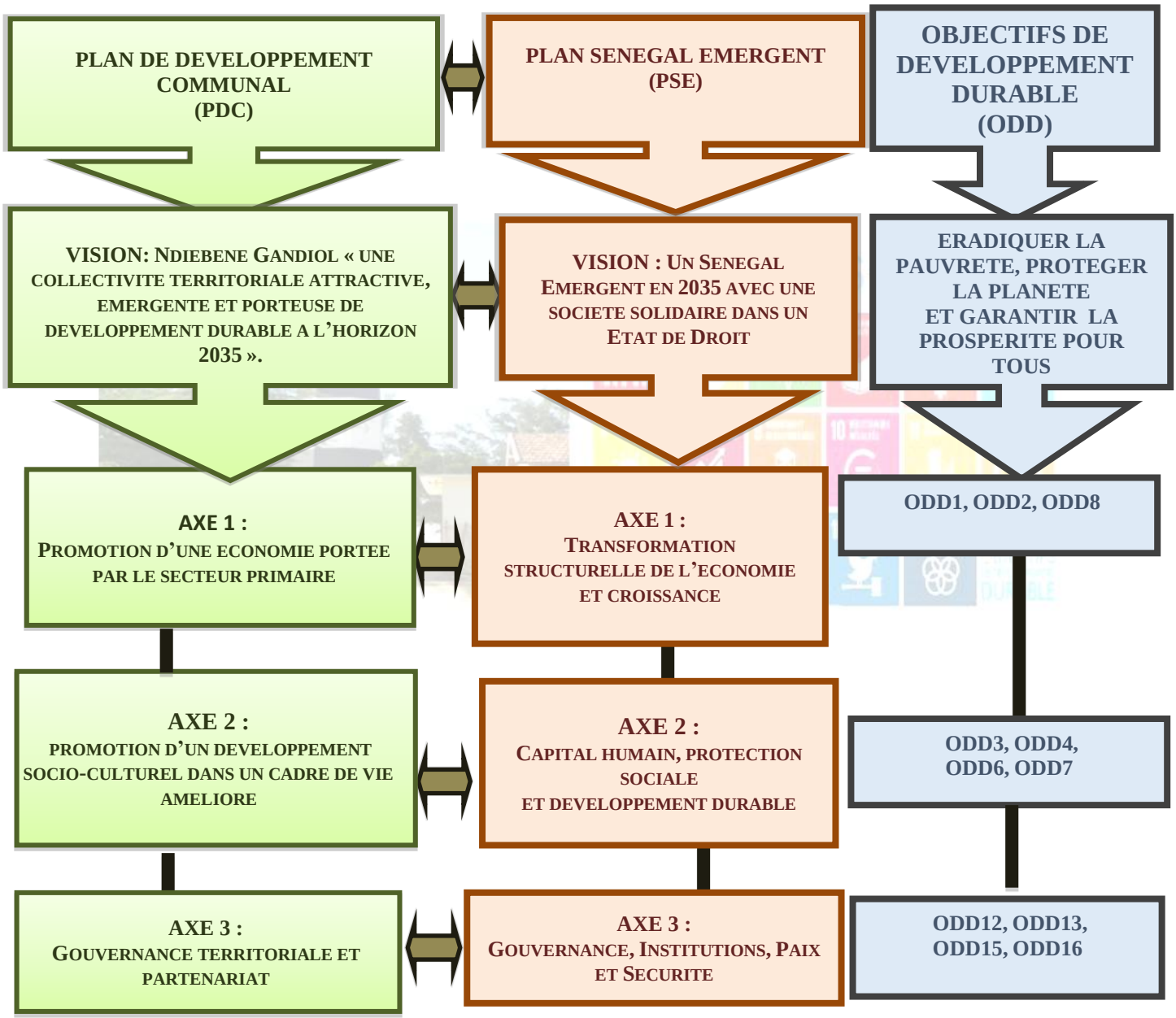
Indicateurs localisés	**Valeurs**
Nombre d'hommes ayant à un titre de propriété (individuel et collectif) Affectations	10,2%
Nombre de femmes ayant à un titre de propriété (individuel et collectif) Affectations	1,0%

L'analyse des titres de propriétés (individuel et collectif) relatifs aux affectations de terres montre des disparités entre les hommes et les femmes. En effet, la proportion d'hommes ayant des titres d'affectation de terres (10,2%) est largement supérieure à celle des femmes (1,0%). Cette prédominance des hommes dans les d'affectation de terres rend compte de la présence de pesanteurs socioculturelles qui confèrent aux hommes la gestion intégrale des facteurs de production.

TROISIEME PARTIE : PROSPECTIVE

Cette partie du PDC aborde les enjeux de développement, de l'articulation des axes stratégiques au PSE et aux ODD et de la déclinaison de la vision de développement en projets et programmes.

La commune, grâce à ses ressources naturelles (zircon, réserves naturelles protégés, etc.) et ses énormes potentialités hydro-agricoles, halieutiques, pastorales, socio-culturelles, touristiques, etc., peut contribuer à la mise en œuvre du PSE et des ODD. Il s'agit plus spécifiquement de relancer la production agricole et booster le secteur de la pêche et de l'élevage et valoriser le potentiel socio-culturel et touristique de la commune de Ndiébène Gandiol pour la création de richesses et d'emplois durables pour les jeunes et les femmes. Cela a conduit à la déclinaison de la vision de l'équipe municipale, qui est de faire de Ndiébène Gandiol **« une collectivité territoriale attractive, émergente et porteuse de développement durable à l'horizon 2035 ».**

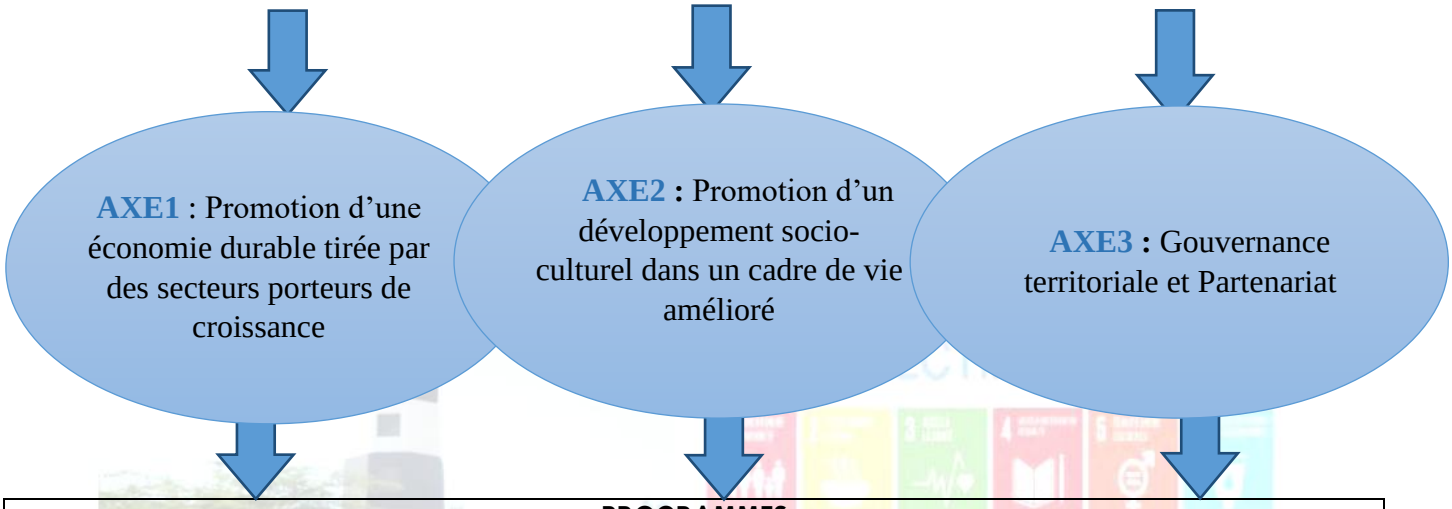


3.1. Programmes de développement par axe

L'opérationnalisation du PDC a conduit à l'identification de huit (8) programmes articulés aux trois axes stratégiques et s'inscrivant dans la vision définie.

VISION HORIZON 2028

Ndiébène Gandiol, une collectivité territoriale attractive, émergente et porteuse de développement durable à l'horizon 2035.



PROGRAMMES		
AXE1	**AXE2**	**AXE3**
A1P1 : Programme de Relance de l'Agriculture et des Coopératives Agricoles (PRACA) **A1P2 :** Programme Intégré de Redynamisation des Secteurs d'Appui à la Production (PIRSAP)	**A2P1 :** Programme de Renforcement et d'Amélioration des Services Sociaux de base (PRASS) **A2P2 :** Programme d'Aménagement et Modernisation du cadre de vie (PAMOC) **A2P3 :** Programme Prioritaire de Relance des Activités Touristique, Sportive et Culturelle (PPRATSC) **A2P4 :** Programme de Renforcement de Capacités des acteurs Territoriaux (PRECAT)	**A3P1 :** Programme d'Amélioration de la Gouvernance Locale (PAGOL) **A3P2 :** Programme Marketing Territorial et Partenariat (PROMATP)

3.3. Objectifs des programmes par Axe

AXE 1 : Promotion d'une économie durable tirée par des secteurs porteurs de croissance

Cet axe vise la transformation structurelle de l'économie locale de la commune de Ndiébène Gandiol sur la base de dynamiques soutenues et durables dans le secteur primaire (agriculture, élevage et pêche). Egalement, il s'agira de levée les contraintes qui plombent les secteurs d'appui à la production : le désenclavement des zones de production, l'accès au financement, à énergie, et aux infrastructures et équipements de production, de conservation ou conditionnement, de transformation et de commercialisation, etc. des produits agricoles, halieutiques et d'élevage En outre, cet axe contribuera à la valorisation des aires protégées et à la gestion rationnelle des ressources naturelles et de l'environnement.

Cet axe permettra de financer une infrastructure d'irrigation (un canal) de 8 km à partir de Ndialakhar. Il s'agira notamment de la construction et de l'équipement de cette infrastructure d'irrigation principale et des canaux secondaires. Il appuiera également les petits exploitants et PME pour la mise en place de systèmes d'irrigation tertiaire ainsi que des programmes de subvention d'intrants pour les producteurs petits exploitants à travers l'octroi de financements adaptés et à faible taux d'intérêt.

A1P1 : Programme de Relance de l'Agriculture et des Coopératives Agricoles (PRACA)

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
OG : Promouvoir les secteurs porteurs de croissance et d'emplois durables et les coopératives agricoles	- **OS1** : Booster les filières et chaines de valeurs agricoles, pastorales et halieutiques - **OS2** : Favoriser l'adoption des nouvelles technologies dans le secteur de l'Agriculture - **OS3** : Encourager l'entrepreneuriat local des jeunes et des femmes - **OS4** : Faciliter la création et la capacitation des coopératives agricoles

A1P2 : Programme Intégré de Redynamisation des Secteurs d'Appui à la Production (PIRSAP)

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
OG : créer les conditions d'un développement socio-économique et environnemental durable	- **OS1** : promouvoir le solaire pour assurer les besoins en énergie de la commune et des secteurs productifs - **OS2** : Faciliter le désenclavement des zones de production et l'accès aux TIC - **OS3** : Faciliter la création d'unités marchandes et l'installation des structures financières - **OS4** : Améliorer l'environnement des affaires et faciliter l'installation des investisseurs.

AXE2 : Promotion d'un développement socio-culturel dans un cadre de vie amélioré

Cet axe vise à combler le déficit d'accès aux services sociaux de base dans la commune. Pour y arriver, il conviendra de mettre à normes les services sociaux existants et d'assurer le maillage de la commune en infrastructures sociales de base pour impulser le développement d'un cadre de vie de qualité, sain et viable pour le bien-être les populations de de la commune de Ndiébène Gandiol. Ainsi cet axe pose avec acuité la problématique de la gestion du cadre de vie qui nécessite une bonne prise en charge des établissements humains en vue d'assurer une qualité de vie appropriée aux populations en termes de salubrité, de gestion adéquate des pollutions, des nuisances, des risques de catastrophes et d'appui à la collecte et au traitement des déchets.

Aussi, cet axe va permettre à la commune de disposer de ressources humaines qualifiées, imbues de leurs valeurs socio-culturelles. En plus cet axe contribuera à la prise en compte du genre dans la mise en œuvre des politiques publiques locales.

A2P1 : Programme de Renforcement et d'Amélioration des Services Sociaux de base (PRASS)

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES

OG : Améliorer l'accès aux services sociaux de base	- **OS1** : Combler le gap en infrastructures sociales de base - **OS2** : Assurer la qualité des services sociaux de base offerts - **OS3** : Assurer la bonne gestion des infrastructures et équipements - **OS4 :** Eliminer les inégalités d'accès aux services de base

A2P2 : Programme d'Aménagement et Modernisation du cadre de vie (PAMOC)

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
OG : Promouvoir un cadre de vie de qualité, saine et viable	- **OS1** : Aménager les espaces verts et assurer leur bonne gestion ; - **OS2** : Mettre en place un système de collecte, traitement des Ordures Ménagères (CETOM) - **OS3 :** Eliminer les dépôts sauvage d'ordures pour assurer aux populations un environnement sain. - **OS4** : Promouvoir des initiatives de gestion des ressources naturelles et de préservation de l'environnement

A2P3 : Programme Prioritaire de Relance des Activités Touristique, Sportive et Culturelle (PPRATSC)

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
OG : Promouvoir un secteur touristique, culturel et sportif attractifs et compétitifs	- **OS1** : Valoriser le potentiel touristique, culturel et sportif de la commune - **OS2** : Assurer la diversification et la régularité des prestations culturelles et sportives et l'offre touristique - **OS3** : Développer l'offre d'infrastructures et équipements touristiques, culturels et sportifs - **OS4** : Assurer un bon marketing territorial et promouvoir la destination Gandiol

A2P4 : Programme de Renforcement de Capacités des acteurs Territoriaux (PRECAT)

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
OG : Renforcer les capacités des acteurs territoriaux	- **OS1** : Former les acteurs territoriaux sur les textes et lois sur la décentralisation - **OS2** : Former les acteurs territoriaux sur les lois modernes portant sur le foncier - **OS3** : Former les acteurs territoriaux sur le genre et gestion des ressources naturelles - **OS4** : Former les acteurs territoriaux sur les ODD.

AXE3 : Gouvernance territoriale et Partenariat

La vision déclinée précédemment sera rendu possible grâce à l'existence d'un cadre de bonne gouvernance territoriale et d'une bonne dynamique partenariale. Cet axe participera au renforcement de la démarche participative et inclusive des populations et autres acteurs territoriaux dans la mise en œuvre des politiques publiques locales. En plus, il permettra à la commune de développer un réseau de partenariat dynamique et diversifié.

Cependant, l'adhésion des populations et des autres acteurs territoriaux à la gestion des affaires municipales est fortement tributaire à l'existence d'une bonne politique de communication, transparence et reddition des comptes.

A3P1 : Programme d'Amélioration de la Gouvernance Locale (PAGOL)

OBJECTIF GENERAL	**OBJECTIFS SPECIFIQUES**
OG : Assoir les principes de bonne gouvernance locale et de transparence	- **OS1** : Systématiser une culture de redevabilité et de reddition des comptes - **OS2** : Moderniser le système de gestion des affaires locales - **OS3** : Encourager la participation des populations à la gestion des affaires locales

A3P2 : Programme Marketing Territorial et Partenariat (PROMATP)

OBJECTIF GENERAL	**OBJECTIFS SPECIFIQUES**
OG : Rendre attractif le territoire communal et développer des partenariats féconds	- **OS1** : Valoriser le patrimoine culturel et touristique - **OS2** : Revitaliser de l'économie locale par la promotion du DEL - **OS3** : Mettre en place un dispositif de recherche de partenaire au niveau national et international

QUATRIEME PARTIE : STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI –EVALUATION

Dans cette dernière partie, il s'agira d'analyser le PIL, de poser les jalons pour aller vers le forum des partenaires, de la mise en œuvre du PIL et du mécanisme de suivi-évaluation du PDC.

4.1. Analyse du PIL

Le budget du PIL est évalué à sept milliards quatre cent un million sept cent francs CFA (5 257 750 000 F CFA). Plus de la moitié du budget est alloué au programme d'amélioration des services sociaux dans l'axe 2. Une telle tendance répond au besoin de bien être pour une commune résidentielle. Le volet économique vient en seconde position avec le programme de relance de l'Agriculture et des Coopératives Agricoles qui occupe 37,34% du budget. Cela encourage à promouvoir les investissements et à accompagner les activités pour contribuer à l'émergence du territoire. L'efficacité dans la mise en œuvre de ces programmes doit obligatoirement reposer sur une bonne gouvernance et une capacité technique et matériel suffisante.

Tableau 37 : synthèse du plan quinquennal par axe et programme

AXES	Programmes	Nombre de Projets	Coût total en FCFA	% Coût
AXE1	Programme de Relance de l'Agriculture et des Coopératives Agricoles (PRACA)	26	1 484 800 000	28,24
	Programme Intégré de Redynamisation des Secteurs d'Appui à la Production (PIRSAP)	24	478 700 000	9,10
Sous-total AXE1		**50**	**1 963 500 000**	**37,34**
AXE2	Programme de Renforcement et d'Amélioration des Services Sociaux de base (PRASS)	38	2 639 450 000	50,20
	Programme d'Aménagement et Modernisation du cadre de vie (PAMOC)	14	338 000 000	6,43
	Programme Prioritaire de Relance des Activités Touristique, Sportive et Culturelle (PPRATSC)	8	175 500 000	3,34
	Programme de Renforcement de Capacités des acteurs Territoriaux (PRECAT)	17	27 000 000	0,51
Sous-total AXE2		**77**	**3 179 950 000**	**60,48**
AXE3	Programme d'Amélioration de la Gouvernance Locale (PAGOL)	8	86 500 000	1,65
	Programme Marketing Territorial et Partenariat (PROMATP)	7	27 800 000	0,53
Sous-total AXE3		**15**	**114 300 000**	**2,17**
TOTAL GLOBAL		**142**	**5 257 750 000**	**100**

4.2. Stratégies de mobilisation des ressources

Un forum des partenaires est prévu pour étendre le cadre partenarial autour de l'Etat à travers ses programmes d'appui au développement local en collaboration avec les partenaires techniques et financiers (PTF), la coopération décentralisée, les conventions de financements, les appels à projets en vue de réaliser les projets prioritaires … En ce sens, la mise en contribution des ressources propres (finance locale) est fortement attendue pour servir d'échelle aux financements, la gestion du patrimoine public local et la pérennisation des programmes et projets.

Ces multiples opportunités seront efficacement explorées et exploitées avec l'accompagnement étroit de l'ARD dans l'objectif d'atteindre un taux de réalisation d'au moins de 85 % à l'échéance du plan de développement communal. Par ailleurs, une recherche permanente de partenaires sera enclenchée avec l'appui des personnes ressources (émigrés) et à travers le site communal.

4.3. La mise en œuvre du PIL

4.3.1. Élaboration du Programme d'Investissement Annuel (PIA)

Après acquisition ou promesses de financements (propres et extérieurs), le Programme d'Investissements Annuel et un planning d'actions doivent être élaborés avant le vote du budget. De facto, il doit faire l'objet d'une communication auprès des populations et transmis à l'ARD pour son intégration dans le programme annuel d'investissements et d'actions de la région qui fera figure à la conférence régionale d'harmonisation annuelle sous la présidence du Gouverneur.

4.3.2. La mise en œuvre du programme annuel d'investissement

Le conseil municipal, avec l'appui technique de l'ARD (ingénierie de projets et le contrôle de qualité des ouvrages) constitue le maitre d'ouvrage des projets du PDC. La mise en place d'une commission des marchés est de rigueur pour la conformité et une meilleure efficacité.

4.4. Le mécanisme de suivi évaluation

4.4.1. Le suivi évaluation de la mise en œuvre

Dès lors où des programmes ou des projets sont enclenchés, il revient au comité de suivi d'assister, de veiller et de rapporter sur l'état d'avancement à chaque étape du processus afin de permettre une meilleure de prise de décisions et l'atteinte des résultats (GAR).

Sous la présidence de l'exécutif local, le comité technique restreint est élargi aux présidents de commissions, cadres de concertations et partenaires et OCB pour une meilleure représentativité des acteurs de développement.

Les rencontres seront organisées :

- Rencontre trimestrielle pour le suivi des projets en cours ;
- Rencontre semestrielle pour le suivi de la matrice /secteur ;
- Rencontre annuelle pour évaluation du PIA décliné.

4.4.2. L'évaluation du PDC

A l'issu du plan quinquennal, l'évaluation est incontournable pour mieux cerner le rapport entre les orientations, les ressources mobilisées et les résultats réels du plan local. Il va consister à apprécier les indicateurs mesurables ci suit :

- Le taux de réalisation physique et financière ;
- Les financements sur fonds propres ;
- Les financements des partenaires,
- Le nombre de projets hors plan,

Une **banque de données, avec** l'appui de l'ARD, sera établie à travers un système d'archivage informatisé en vue de mieux orienter les interventions ultérieures (CL, Etat Partenaires).

ANNEXE 1 : PLAN QUINQUENNAL

Tableau 38: plan quinquenal

PROJET	DESCRIPTIF	SECTEUR	LOCALISATION	COUT TOTAL	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	ANNEE 4	ANNEE 5	SOURCE DE FINANCEMENT
AXE1 : Promotion d'une économie durable tirée par le secteur primaire										
A1P1 : Programme de Relance de l'Agriculture et des Coopératives Agricoles (PRACA)										
Construction d'un canal principal et de canaux secondaires d'irrigation sur une distance de 8km (Ndialakhar-Gandiol)	Acheminer l'eau douce à partir du canal de Ndialakhar pour pratiquer le maraichage toute l'année	Agriculture	Commune	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Etat, Commune, Partenaires
Formation des Coopératives agricoles sur les nouvelles techniques agricoles (formation et accompagnement technique et financement)	Organiser 5 ateliers de formation sur les techniques culturales et facilitedr l'accés au crédit	Agriculture	commune	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	Commune, Partenaires, Etat
Création et financement de coopératives agricoles de jeunes et des femmes	Mettre en une ligne de crédit pour le financement des activités productives des jeunes et des femmes	Agriculture	Commune	100 000 000	50 000 000	0	50 000 000	0	0	Commune, Partenaires, Etat
Installation et équipement de 2 unités de conservations (chambre froides) de produits agricoles (oignon, pomme de terre, etc.)	Réduire les pertes post récoltes de produits agricoles (surtout oignon et la pomme de terre)	Agriculture	commune	100 000 000	50 000 000	0	50 000 000	0	0	Commune, Partenaires, Etat
Soutien et modernisation de l'Agriculture	Renforcer la subvention des intrants agricoles (la semence et matériels et	Agriculture	commune	50 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	Commune, Partenaires, Etat

	nouvelles technologies agricoles)									
Mise en place de fermes agricoles aménagées et équipées pour les jeunes et les femmes	Installation et équipement de 6 fermes collectives dans chaque zone et organiser les jeunes et les femmes en coopératives agricoles	Agriculture	commune	39 600 000	13 200 000	6 600 000	6 600 000	6 600 000	6 600 000	Commune, Partenaires, Etat
Evaluer les besoins fonciers des jeunes et des femmes pour la mise en place de fermes collectives	Aménager les terres et organiser les jeunes et les femmes autours des fermes collectives	Agriculture	commune	1 000 000	500 000	500 000	0	0	0	Commune, Partenaires, Etat
Mettre en place une ligne de crédit pour la commercialisation des produits agricoles (oignon, la pomme de terre, etc.)	Faciliter l'écoulement des produits agricoles (surtout l'oignon et la pomme de terre, etc.)	Agriculture	commune	250 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	Commune, Partenaires, Etat
Construction d'abattoire moderne	Déliberation d'une aire appropriée, contruction et équipements	Elevage	commune	70 000 000	50 000 000	20 000 000	0	0	0	Commune, Partenaires, Etat
Construction d'un forail	Aménager un espace pour de vente de bétails	Elevage	commune	50 000 000	30 000 000	20 000 000	0	0	0	Commune, Partenaires, Etat
Ouverture d'une pharmacie vétérinaire	Démocratiser l'accès aux soins	Elevage	commune	12 000 000	6 000 000	6000000	0	0	0	Commune, Partenaires, Etat

	vétérinaires pour le cheptel									
Appui à l'organisation et à la formation des éleveurs sur les techniques d'insémination artificielle et le respect du calendrier vaccinal	Organiser et renforcer les capacités des éleveurs	Elevage	commune	1 500 000	500 000	0	500 000	0	500 000	Commune, Partenaires, Etat
Aménagement de périmètres fourragers	Aménager 30 ha de périmètres fouragères sur 5 ans	Elevage	commune	100 000 000	0	100 000 000	0	0	0	Commune, Partenaires, Etat
Installation d'une plateforme de collecte et de transformation de lait (avec solaire et biogaz)	Installer et équiper une plateforme de collecte et de transformation du lait	Elevage	commune	17 000 000	10 000 000	0	7 000 000	0	0	Commune, Partenaires, Etat
Appui à la création de fermes d'ambouche bovine	Créer 02 fermes d'embouche bovine	Elevage	commune	19 200 000	9 600 000	0	0	0	9 600 000	Commune, Partenaires, Etat
Réactualisation du POAS	Identification des zones agro pastorales à priorité élevage	Elevage	commune	6 000 000	0	0	6 000 000	0	0	Commune, Partenaires, Etat
Soutien et modernisation de l'Elevage	Renforcer la subvention des aliments de bétails et promotion de l'élevage de races	Elevage	commune	30 000 000	20 000 000	0	10 000 000	0	0	Commune, Partenaires, Etat
Construction d'un quai de pêche	Déliberation d'une aire appropriée, contruction et équipements	Pêche	commune	500 000 000	0	0	300 000 000	200 000 000	0	Commune, Partenaires, Etat
Renouvellement du parc piroguier et d'équipement des pirogues	Subvention des pirogues à moteurs et des équipements	Pêche	Commune	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	Commune, Partenaires, Etat

	utilisés par les pêcheurs									
Opération de désablement du pont de Bountou Bar	Dragage et aménagement de la zone peche aux alentours du pont	Pêche	Commune	20 000 000	10 000 000	0	10 000 000	0	0	Commune, Partenaires, Etat
Installation de 5 étangs piscicoles	Promouvoir l'aquaculture pour redynamiser le secteur de la pêche	Pêche	Commune	11 000 000	2 200 000	2 200 000	2 200 000	2 200 000	2 200 000	Commune, Partenaires, Etat
Installation d'une unité de fabrique d'aliment d'alvin	Mettre en place une unité de &fabrication d'aliments d'alvin	Pêche	Commune	25 000 000	15 000 000	10 000 000	0	0	0	Commune, Partenaires, Etat
Mise en place une ligne de crédit pour le financements des activités de transformation des produits halieutiques	Soutenir les activités de tranformations des produits halieutiques des femmes	Pêche	commune	60 000 000	20 000 000	0	40 000 000	0	0	Commune, Partenaires, Etat
Promotion de la filière ostréicole (production, transformation et commercialisation des huîtres)	Organisation et appui matériels des praticiens de l'ostréiculture (gilets, cageot, etc.)	Pêche	commune	9 000 000	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	Commune, Partenaires, Etat
Formation de 30 jeunes sur les techniques aquacoles	Former deux cohote de jeunes (soit 15 pour chaque cohote) sur les techniques aquacoles	Pêche	Commune	1 000 000	500 000	500 000	0	0	0	Commune, Partenaires, Etat
TOTAL (PRACA)				**1 484 800 000**	**355 000 000**	**229 300 000**	**545 800 000**	**272 300 000**	**82 400 000**	

A1P2 : Programme Intégré de Redynamisation des Secteurs d'Appui à la Production (PIRSAP)										
Construction d'un marché moderne	Déliberation d'une aire appropriée, contruction et équipements	Commerce	Ndiébène	68 200 000	34 100 000	0	0	0	34 100 000	Etat, partenaires, commune
Redynamisation du marché hebdommadaire de Dégouniaye	Construire 50 étales et 30 cantines sur 5ans	Commerce	Dégouniaye	40 000 000	20 000 000	0	20 000 000	0	0	Etat, partenaires, commune
Réhabilitation des magasins de stockage	Réhabilitation et équipement des magasins de stockage délabrés	Commerce	commune	20 000 000	10 000 000	0	10 000 000	0	0	Etat, partenaires, commune
Appui à la formalisation des acteurs	Formalisation systématiques des tous les acteurs du secteur de l'artisanat	Artisanat	commune	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	Etat, partenaires, commune
Construction d'une maison de l'outil pour former les jeunes aux métiers de l'avenir	Déliberation d'une aire appropriée, contruction et équipements	Artisanat	Ndiébène	45 000 000	30 000 000	10 000 000	5 000 000	0	0	Etat, partenaires
Renforcement de capacités des artisans	Organisation de 10 sessions de formations pour les artisants	Artisanat	commune	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	Etat, partenaires
Construction de 2 gares routières	Délibération d'une aire accessible pour la construction de deux gares routière (Keur Barka et Ndiébène	Transport	Ndiébène	100 000 000	0	50 000 000	0	50 000 000	0	Etat, partenaires
Organisation des transporteurs	Mettre en place un groupement des transporteurs	Transport	Ndiébène	500 000	500 000	0	0	0	0	Etat, partenaires

	de Ndiébène Gandiol									
Renouvellement et renforcement du parc	Remplacer les voitures de transport en commun	Transport	Ndiébène	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Commune, Etat
Contruction 01 piste Gantour - Ndeugueut Boulel - Mboltim	Etude technique, comité de suivi, de gestion et de reception des travaux	Transport	Commune	50 000 000	25 000 000	25 000 000	0	0	0	Etat, partenaires
Construction 01 piste Rn8 – Mbao	Etude technique, comité de suivi, de gestion et de reception des travaux	Transport	Commune	25 000 000	0	0	25 000 000	0	0	Etat, partenaires
Construction 01 piste Rn8 – Moumbaye	Etude technique, comité de suivi, de gestion et de reception des travaux	Transport	Commune	25 000 000	0	0	0	25 000 000	0	Etat, partenaires
Construction 01 piste Ndiébène (à partir de La Mairie) - Ndiole	Etude technique, comité de suivi, de gestion et de reception des travaux	Transport	Commune	25 000 000	0	0	0	25 000 000	0	Etat, partenaires
Construction 01 piste Keur Barka -Dielembame	Etude technique, comité de suivi, de gestion et de reception des travaux	Transport	Commune	25 000 000	0	0	0	0	25 000 000	Etat, partenaires
Costruction 01 piste Boulel - Mboltim	Etude technique, comité de suivi, de gestion et de reception des travaux	Transport	Commune	25 000 000	0	0	0	0	25 000 000	Etat, partenaires

Ré-ouverture des 2 MEC (Ndiébène et Mboumbay)	Ré-ouvrir les 2 MEC fermés à Ndiébène et Mboumbay	SFD	Commune	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Commune, Etat, partenaires
Création d'un bureau de Poste finance	Construire 01 bureau de poste	SFD	Commune	20 000 000	0	10 000 000	10 000 000	0	0	Commune, partenaires
Elimination des zones blanches dans la commune	Renforcement des antennes relais pour une meilleure couverture réseau de la commune	TIC	Commune	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Commune, Etat, partenaires
Mettre en place un système d'information sur le marché des produits agricoles	Faciliter l'écoulement des produits agricoles avec l'utilisation TIC	TIC	Commune	1 500 000	500 000	500 000	500 000	0	0	Commune, partenaires
Mise en place d'une Zone Economique Speciale (ZES)	Développer le potentiel industriel de la commune	Industrie	Commune	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Etat, partnaires
Installation de Pôles Industries/ PME et PMI	Développer le potentiel industriel de la commune	Industrie	Commune	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Etat, partnaires
Elargissement du réseau d'électrification rural	Renforcer le réseau d'électrification rural vers les villages et hameaux non électrifiés	Energie	commune	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Etat, partnaires
Installation d'un centrale solaire pour la couverture de la commune en énergie	Promouvoir les énergies renouvellables	Energie	Ndiébène	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Etat, partnaires
Formation des jeunes sur l'entretien des installations solaires	Former 30 jeunes aux techniques d'entretien des installations solaires	Energie	commune	1 000 000	0	500 000	500 000	0	0	Etat, partnaires

TOTAL (PIRSAP)				**478 700 000**	**121 600 000**	**97 500 000**	**72 500 000**	**101 500 000**	**85 600 000**	
AXE2 : Promotion d'un développement socio-culturel dans un cadre de vie amélioré										
A2P1 : Programme de Renforcement et d'Amélioration des Services Sociaux de base (PRASS)										
Construction d'une CTP	Elargir la carte scolaire pour la petite enfance	Education	Dans tous les gros villages	75 000 000	25 000 000	0	25 000 000	0	25 000 000	commune, Etat
Adduction d'eau potable dans les écoles / solaire	Electrification et adduction d'eau dans 10 écoles (9 à l'élémentaire 1 au moyen/secondaire)	Education	Dans les écoles non désservies de la commune	100 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	Commune, Partenaires, programme Etat
Construire dix (10) salles de classe	Renforcer les conditions d'accueil des éleves dans le primaire et au moyen/ secondaire	Education	commune	60 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12000 000	Commune, Partenaires, programme Etat
Construction de toilettes séparées	Construire 15 toitelles séparées	Education	Dans les écoles non dotées de la commune	84 000 000	16 800 000	16 800 000	16 800 000	16 800 000	16 800 000	Commune, Partenaires, programme Etat
Contruction de murs de cloture dans 7 écoles élementaires	Construire un mur de cloture dans 7 écoles	Education	Dans les écoles non clôturées de la commune	98 000 000	19 600 000	19 600 000	19 600 000	19 600 000	19 600 000	Commune, Partenaires, programme Etat
Contruction du mur de cloture du CEM	Construire le mur de cloture du CEM de Ndiébène Gandiol	Education	commune	14 000 000	14 000 000	0	0	0	0	Commune, Partenaires
Remplacement de 10 abris provisoires	Construire en dur 10 salles de classe pour remplacer les abris provisoires au primaire	Education	commune	60 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	Commune, Partenaires

Réhabilitation de 10 salles dans les ecoles élementaires	Réhabiliter 10 salles de classes	Education	Ecoles Gouyereine /Thinoleu/Ngueyna/Ricotte /Kalassane/Ngoye	25 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	Commune, Partenaires
Construction de 10 bibliothèque	Construire 8 bibliothèques dans les écoles élementaires, 1 au CEM et 1 au Lycée dans les 05 prochaines années	Education	Commune	120 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	24 000 000	Commune, Etat, CD
Construction de 10 salles informatiques et acquisition de matériels informatiques pour les écoles élémentaires, CEM et le Lycée	Construire 10 salles informatiques et acquerir du matériel informatique pour 8 écoles, 1 CEM et 1 Lycée	Education	commune	100 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	Commune, Etat, CD
Construction d'un second Lycée	Délibération du site, construction et équipement	Education	Ndiébène	100 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	Etat, conseil départemental
Construction de 2 CEM dans la bande de 6 villages et dans la zone sud de la commune (Diegouniaye, Mboumbaye, etc.)	Délibération du site, construction et équipement	Education	Bande des 6 villages et la zone Sud	180 000 000	0	90 000 000	0	0	90 000 000	Etat, conseil départemental
Doter les écoles prmaires d'eau, d'électricité et autres équipements de commodités (latrines, etc.)	Mettre à la disposition des écoles des équipements et commodités	Education	commune	50 400 000	10 080 000	10 080 000	10 080 000	10 080 000	10 080 000	Etat, commune, partenaire
Dotation de toutes les écoles d'équipements informatiques (photocopieuses, ordinateurs, etc,)	Mettre à la disposition des écoles des équipements informatiques	Education	commune	50 400 000	10 080 000	10 080 000	10 080 000	10 080 000	10 080 000	Commune, Partenaires
Acquisition de 600 tables bancs	Arriver au format 2	Education	commune	20 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	Commune, Partenaires

	élèves par table banc									
Acquisition de manuels scolaires (lecture, math, éveil)	Mettre à la disposition des écoles des manuels scolaires	Education	Commune	140 000 000	28 000 000	28 000 000	28 000 000	28 000 000	28 000 000	Commune, Partenaires
Création et renforcement des classes d'alphabétisation wolof, pulaar, etc.	Ouvrir 30 classes d'alphabétisation sur les 5 ans	Education	commune	210 000 000	42 000 000	42 000 000	42 000 000	42 000 000	42 000 000	Commune, projets
Création d'une daara moderne à Ndiébène Gandiol	Construire un daara moderne	Education	Ndiébène	300 000 000	60 000 000	60 000 000	60 000 000	60 000 000	60 000 000	Commune, Partenaires
Doter les daaras de latrines et autres équipements de commodités	Mettre à la disposition des daaras des équipements de commodités	Education	commune	15 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	Commune, Partenaires
Construction d'un centre	Construire un centre de santé	Santé	Ndiébène	200 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	0	Etat, partenaires, Conseil départemental
Construction de 02 postes de santé	Délibération du site, construction et équipement	Santé	commune	140 000 000	0	70 000 000	0	0	70 000 000	Etat, partenaires, Conseil départemental
Réhabilitation du poste de santé et de 05 cases de santé	Réhabiliter 01 poste de santé et 05 cases de santé	Santé	Commune	100 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	
Création de 05 cases de santé	Délibération du site, construction et équipement	Santé	commune	50 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	Etat, partenaires, Conseil départemental
Création de site de peage des enfants	Créer 5 sites de peages sur l'étendu du territoire communal	Santé	commune	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	Etat, partenaires, Conseil départemental
Formation des acteurs de la santé sur les maladies émergentes (goitre, AVC, etc.)	Former les acteurs de santé	Santé	Ndiébène	1 000 000	500 000	500 000	0	0	0	Etat

Renforcement de capacités des relais sur les techniques de sensibilisation sur les risques liés aux vagues de chaleurs, de poussière, au goitre,etc,	Organiser 05 ateliers de formations	Santé	Ndiébène	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	Etat, partenaires
Acquisition d'une ambulance médicalisé pour le poste de santé	Acquisition 01 ambulance	Santé	Ndiébène	40 000 000	40 000 000	0	0	0	0	Etat, partenaires
Renforcer le plateau médical et les équipements techniques du poste et 05 cases de santé	Equiper 01 poste de santé et 05 cases de santé	Santé	commune	37 650 000	25 650 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	Etat, partenaires
Motivation du personnel d'appui dans les strcutures sanitaires (Aides-soignants, ASC, Relais communautaires, etc.)	Mettre en place une politique de motivation des personnels volontaires	Santé	commune	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Commune, Partenaires
Mettre en place une unité de fabrique de farine enrichi	Mettre en place une unité de production de farine infantile	Santé	commune	40 000 000	0	0	20 000 000	0	20 000 000	Etat, partenaires, Conseil départemental
Renforcement de capacités des organes de gestion sur l'entretien et la maintenance des infrastructures et équipements	Capaciter les organes de gestion sur l'entretien et la maintenance des infrastructures et équipements	Santé	commune	1 000 000	500 000	500 000	0	0	0	Commune, Partenaires, Projets
Extention du réseau d'adduction d'eau potable	Plaidoyer auprès de la SenEau pour le renforcement des branchements sociaux	Hydraulique	Les villages de Sowene, Thinor, Tare, Gneligne Mbao, Lakhlar	60 000 000	20 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	Commune, Partenaires
Construction de latrines adéquates	Construire des latrines adéquates	Assainissement	Commune	140 000 000	28 000 000	28 000 000	28 000 000	28 000 000	28 000 000	commune, Projets

Gestion des boues de vidanges et eaux usées	Réaliser des travaux d'entretien et d'extension de la station de collecte et de traitements des boues de vidanges et des eaux usées	Assainissement	Keur Barka	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Etat, projets
Gestion concertée des déchets plastiques	Mettre en place un cadre de concertation autour des déchets plastiques	Assainissement	Commune	500 000	500 000	0	0	0	0	Etat, projets
Création de GIE pour la pré-collecte des OM	Mise en place et équipements de 30 GIE pour la pré-collecte des OM	Assainissement	Commune	15 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	Etat, projets
Sensibilisation des populations sur le tri et la gestion des OM	Organiser 5 campagnes de sensibilisation	Assainissement	Commune	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	Etat, projets
Elaboration d'un plan directeur d'assainissement	Projet d'élaboration d'un plan directeur d'assainissement	Assainissement	Commune	5 000 000	5 000 000	0	0	0	0	Etat, partenaires
TOTAL (PRASS)				**2 639 450 000**	**550 210 000**	**593 060 000**	**477 060 000**	**432 060 000**	**587 060 000**	
A2P2 : Programme d'Aménagement et Modernisation du cadre de vie (PAMOC)										
Création d'un plan de lotissement dans les gros villages de la commune	Etudes technique, mise en place d'un comité de suivi et de contrôle des travaux	Cadre de vie	Ndiébène Gandiol et environ	2 000 000	0	2 000 000	0	0	0	Etat, partenaires

Mettre en place un plan de restructuration	Mettre en place un plan de restructuration en cohérence avec le Plan Directeur d'Urbanisme	Cadre de vie	Dans les gros villages de la commune	2 000 000	0	0	2 000 000	0	0	Etat, partenaires
Extension du réseau électrique	Renforcer le réseau d'électrificatio n rural	Cadre de vie	Dans les villages non électrifiés	200 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	Etat, partenaires
Mettre en place des sites adéquates de dépotoirs d'ordures	Création de 5 points normalisés de dépots ordures ménagères	Cadre de vie	Dans les gros villages de la commune	7 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	Commune, Programmes Etat
Extension et amélioration de l'éclairage publique sur l'ensemble des villages	Renforcer l'éclairage publique et réparer les lampadaires	Cadre de vie	commune	60 000 000	20 000 000	0	20 000 000	0	20 000 000	Commune, Etat
Aménagement d'espace vert, jardins publique, les bancs publiques, etc.)	Aménager les espaces vert	Cadre de vie	commune	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	Commune
Gestion de la réserve de la RNC	Faire un plaidoyer pour associer la commune sur la gestion de la RNC	Environnement ressources naturelles et cc	Ndiébène	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Etat, partenaires
Stabilisation de la Brèche	Plaidoirie pour des travaux de stabilisation de la Brèche	Environnement ressources naturelles et cc	commune	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Etat, partenaires
Aménagement et promotion du littotral	Aménager et promouvoir le littoral	Environnement ressources naturelles et cc	commune	30 000 000	0	0	0	0	30 000 000	Etat, partenaires

Sensibilisation des populations sur les bonnes pratiques de la préservation de l'environnement (préservation de la biodiversité, l'utilisation des produits chimiques)	Organiser des rencontre publiques et des portes à portes pour sensibiliser les populations	Environnement ressources naturelles et cc	commune	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	commune, partenaires
Mise en place des pépinières communautaires	Mettre en place des pépinières communautaires	Environnement ressources naturelles et cc	Ndiébène et environ	20 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	commune, partenaires
Renforcement les capacités des acteurs locaux sur les risques climatiques	Renforcer les capacités des acteurs locaux sur les risques climatiques	Environnement ressources naturelles et cc	Ndiébène et environ	3 000 000	1 000 000	500 000	500 000	500 000	500 000	Partnaires, projets
Valorisation de la magrove (excurtion, apiculture, reboisement)	Rendre attractive la mangrove pour des activités d'excurtion, d'apiculture, d'ostréiculture	Environnement ressources naturelles et cc	commune	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Partnaires, projets
Organisation des campagnes de reboisements sur les sites dégradés	Organiser des campagnes de reboisements sur les sites dégradés	Environnement ressources naturelles et cc	Ndiébène et environ	3 000 000	1 000 000	500 000	500 000	500 000	500 000	Commune, projets
TOTAL (PAMOC)				**338 000 000**	**69 600 000**	**50 600 000**	**70 600 000**	**48 600 000**	**98 600 000**	
A2P3 : Programme Prioritaire de Relance des Activités Touristique, Sportive et Culturelle (PPRATSC)										
Mise en place un système de gestion des sites touristiques	Mettre en place un système de gestion des sites touristiques	Tourisme et patrimoine culturelle et historique	Commune	PM	PM	PM	PM	PM	PM	Etat, commune, partenaire

Promouvoir l'éco-tourisme	Organiser un atelier de partage et de sensibilisation avec les acteurs	Tourisme et patrimoine culturelle et historique	commune	500 000	500 000	0	0	0	0	Commune, partenaire
Aménagement des sites touristiques	Aménagement de 02 sites historiques (Pilote Bar et Balacoss)	Tourisme et patrimoine culturelle et historique	Pilote Bar et Balacoss	20 000 000	10 000 000	0	10 000 000	0	0	Etat, commune, partenaire
Promouvoir la destination Ndiébène Gandiol	Organisation d'évennement mémorabbles, festivals, etc, valorisation des ressources naturelles (RNC, Réserve de Gueumbeul, etc.)	Tourisme et patrimoine culturelle et historique	commune	15 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	Etat, commune
Mise en place d'un stade Omnisport	Promouvoir toutes les disciplines sportives	Sport	Commune	100 000 000	0	0	0	50 000 000	50 000 000	Etat, commune, partenaire
Réhabilitation du stade	Réhabiliter et équiper le stade	Sport	Commune	30 000 000	20 000 000	10 000 000	0	0	0	Etat, commune, partenaire
Formalisation des ASC	Formalisation de 27 ASC	Sport	commune	7 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	Etat, commune, partenaire
Formation des ASC sur la gouvernance sportive	Capaciter 27 ASC sur la gouvernance sportive	Sport	commune	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	Etat, commune, partenaire
TOTAL (PPRATCS)				**175 500 000**	**35 500 000**	**15 000 000**	**15 000 000**	**55 000 000**	**55 000 000**	
A2P4 : Programme de Renforcement de Capacités des acteurs Territoriaux (PRECAT)										
Formation des leaders d'OCB en management et gouvernance organisationnelle	5 sessions pour 50	Renforcement de capacités	commune	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	Commune, Projets

	responsables d'OCB									
Renforcement de capacités des OCB en gestion administrative et financière, leadership, gestion de projets, création d'entreprises	Sélection des OCB et réalisation 01 session de formation par année	Renforcement de capacités	commune	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	Commune, Projets
Extension du réseau d'association villageoise d'épargne et de crédit (AVEC)	Accompagner les GIE pour la mise en place des AVEC	Micro-finance	commune	1 500 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	commune, partenaires
Elaboration Plan d'Education et de Formation (PEF) de la Commune	Recruter un consultant pour l'élaboration du PEF	Renforcement de capacités	commune	1 000 000	1 000 000	0	0	0	0	Commun, Partenaire
Renforcement de capacités des Conseillers Municipaux sur l'entretien et la maintenance des infrastructures et équipements communautaires	Oragniser 02 sessions pour 46 élus, la secrétaire municipal, le responsable de l'état civil et l'archiviste	Gouvernance	commune	1 000 000	500 000	500 000	0	0	0	Commune, Etat
Formation en informatique et technique d'archivage	Organiser de 3 sessions en informatique et technique d'archivage	Gouvernance	commune	1 500 000	500 000	500 000	500 000	0	0	Etat, partenaires
Formation et partage d'expérience sur la gouvernance, la décentralisation et le DEL	Organiser de 2 sessions sur la gouvernance locale , la décentralisation et DEL	Renforcement de capacités	commune	1 000 000	0	0	500 000	500 000	0	Commune, projets
Formation des élus et des chefs de villages sur leur rôles et responsabilité.	Organiser de 2 sessions de formation	Renforcement de capacités	commune	1 000 000	0	500 000	500 000	0	0	commune, partenaires
Formation des formateurs en transformation de produits agricoles	Former 30 responsables de GPF	Renforcement de capacités	commune	500 000	500 000	0	0	0	0	commune, partenaires

Formation en aviculture et embauche bovine	Organiser 02 sessions de formation pour 50 jeunes et 50 membres de GPF	Aviculture	commune	1 000 000	500 000	500 000	0	0	0	Etat, projets
Formation en gestion administrative et financière	Organiser 05 sessions de formation pour 50 responsable d'OCB	Renforcement de capacités	commune	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	commune,projet
Formation en micro jardinage	Organiser 05 sessions pour 50 femmes et jeunes filles	Renforcement de capacités	commune	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	commune, partenaires
Formation en vétérinaire	10 jeunes formés pour être des auxiliaires vétérinaires sur 15 jours	Renforcement de capacités	commune	500 000	500 000	0	0	0	0	Commune, projets
Formation aux techniques de transformation des produits de pêche	Organiser 05 sessions pour 20 femmes et filles	Renforcement de capacités	commune	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	Communes, Partenaire
Formation en aquaculture et en ostréiculture	Organiser 05 sessions pour 25 jeunes pêcheurs et 25 membres de GPF	Renforcement de capacités	commune	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	Commune, projet
Formation sur le fonctionnement des Comités de Gestion (Écoles, Santé, hydraulique)	Organiser 05 sessions de formation pour les membrs des comités de gestion	Renforcement de capacités	commune	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	Etat, projets
Création de centres multimédia	Former 10 jeunes sur la gestion et le management des centres mutimédia	TIC	commune	500 000	500 000	0	0	0	0	Etat, commune

TOTAL (PRECAT)				**27 000 000**	**7 800 000**	**5 800 000**	**5 300 000**	**4 300 000**	**3 800 000**	
AXE3 : Gouvernance territoriale et Partenariat										
A3P1 : Programme d'Amélioration de la Gouvernance Locale (PAGOL)										
Élaboration d'un manuel de procédure	Mise en place comité technique, ateliers d'infos et communication, déclinaison processus	Gouvernance	commune	500 000	500 000	0	0	0	0	commune, partenaires
Installation des conseils de quartier	Rencontre d'information et communication et d'élaboration de planning d'action	Gouvernance	Ndiébène et les gros villages	1 000 000	0	500 000	500 000	0	0	commune, projet, partenaire
Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'amélioration du recouvrement de la fiscalité	Ateliers de partage, diagnostic et planification	Gouvernance	commune	3 000 000	1 500 000	1 500 000	0	0	0	Commune, Projet
Informatisation de l'État civil	Rencontre d'infos/communication et formation sur les outils et technique, acquisition des équipements et opération	Gouvernance	commune	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	Etat, commune, partenaire
Construction et équipement d'un hôtel de ville	Construire 01 hotel de ville moderne et équipé	Gouvernance	commune	80 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	0	Etat, commune
Organisation des personnes démunies (PMR)	Rencontre de partage, de structuration, formalisation	Gouvernance	commune	500 000	250 000	250 000	0	0	0	commune, partenaires

Sensibilisation des populations sur les lois modernes sur le foncier	Organiser 05 journées de portes ouvertes au bureau foncier de Ndiébène Gandiol	Commune	commune	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	commune, partenaires
Création d'un comité inter-villageois de prévention et de gestion des conflits liés au foncier	mettre en place 01comité inter-villageois de prévention et de gestion des conflits dans chaque zone	Gouvernance	commune	500 000	500 000	0	0	0	0	Commune
TOTAL (PAGOL)				**86 500 000**	**22 950 000**	**22 450 000**	**20 700 000**	**20 200 000**	**200 000**	
A3P2 : Programme Marketing Territorial et Partenariat (PROMATP)										
Proposition de supports de marketing territoriale	Elaborer des supports de marketing territorial	Gouvernance	commune	500 000	0	0	500 000	0	0	Commune
Radio communautaire	Déliberation d'une aire appropriée, contruction et équipements	Gouvernance	commune	25 000 000	0	0	25 000 000	0	0	Commune, OCB,
Création d'un site web	Création de 01 site web pour la commune	Gouvernance	commune	1 500 000	1 500 000	0	0	0	0	commune
Mise en place des Comités Villageois de Développement	Mettre en place 10 Comités Villageois de Développement	Gouvernance	commune	100 000	100 000	0	0	0	0	Commune, Partenaires
Installation des délégués de quartier	Installer 10 Délégués de quartier	Gouvernance	Les gros villages de la commune	100 000	100 000	0	0	0	0	Mairie

Organisation de journées de l'excellence	Mise en place d'un comité de coordination (mobilisation des ressources) sous l'encadrement de la mairie	Socio-culturelle	commune	100 000	100000	0	0	0	0	commune, Partenaires
Mise en place d'une pépinière communale	Former 50 responsables d'OCB pour la gestion de pépinière communale	Environnement ressources naturelles et cc	commune	500 000	0	0	500 000	0	0	Commune
TOTAL (PROMATP)				**27 800 000**	**1 800 000**	**0**	**26 000 000**	**0**	**0**	

ANNEXE 2 : LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le 1er janvier 2016, les 17 Objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030 – adopté par les dirigeants du monde en septembre 2015 lors d'un Sommet historique des Nations Unies – sont entrés en vigueur. Au cours des 15 prochaines années, grâce à ces nouveaux objectifs qui s'appliquent à tous, les pays mobiliseront les énergies pour mettre fin à toutes les formes de pauvreté, combattre les inégalités et s'attaquer aux changements climatiques, en veillant à ne laisser personne de côté.

Objectif 1: Éliminer l'extrême pauvreté et la faim

Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables

Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Objectif 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs